

ARCHIVES

de l'Église de France



Voyages missionnaires

SOMMAIRE

Éditorial p. 2

Actes des journées
des congrégationsS^r Clare WilsonLes Auxiliatrices en Chine et la formation
d'une congrégation indigène p. 4S^r Elisabeth SondagJustine Raclot, pionnière de
l'éducation en Asie p. 9S^r Maryvonne DuclauxPhilippine Duchesne (1769-1852) :
une pionnière aux États-Unis p. 17M^{me} Sarah ElbisserLa collecte de témoignages oraux
de sœurs missionnaires de Notre-Dame
de Charité du Bon Pasteur :
l'internationalité à l'honneur p. 22

Nouvelles des services

M. Yann Celton

Les archives sonores du
diocèse de Quimper p. 26M^{me} Cécile DelaunayLe CNAEF reçoit le prix
« Bertrand Gille » p. 28

Le diocèse de Saint-Flour

fête ses 700 ans p. 28

Vie de l'Association

M. Gilles Bouis

Nomination de référents provinciaux de
l'Association des archivistes de l'Église de
France p. 29

Informations

Guide des archives du monde

religieux p. 31

Dates à retenir p. 31

Références des photos de couverture : « Départ du P. Robert Ognet (le 1^{er} en partant de la gauche), missionnaire de Birmanie en 1932 », « P. Félix Dugast sur son cheval [1910] », « Repas dans la brousse [1910-1920] » et « P. Stanislas Baudry et P. Jean Burnichon à dos de chevaux provenant de Tchao Kio [1910-1920] » (Archives des Missions étrangères de Paris) ; photo en bas à gauche « M. Joseph Menu, prêtre de la Mission faisant la catéchèse à Vohipeno (Madagascar) en 1990 » (Congrégation de la Mission, dite des Lazaristes, Archives historiques de Paris) ; photo centrale « Groupe avec une Sœur, Afrique du Sud » (Archives Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur). Montage photo M. Devif.

Les belles journées estivales se profilant sont favorables aux excursions, à l'évasion. Ce nouveau numéro arrive à point nommé. Il reprend les interventions des journées de mars 2016 dont la thématique était les « Voyages missionnaires ». Ces articles vont vous faire découvrir des contrées éloignées et des histoires – parfois hautes en couleur –, de congrégations, de Sœurs parties au loin, et ce tout au long du XIX^e siècle. Au travers de leurs écrits, images ou illustrations, nous voyagerons tout d'abord en Asie, plus précisément en Chine avec les Sœurs Auxiliatrices qui, au-delà, de leur implantation, ont réussi à créer une congrégation locale nommée Notre-Dame du Purgatoire. Toujours en Asie, nous faisons la connaissance d'une Sœur pas ordinaire, Justine Raclot, de la congrégation des Sœurs de l'Enfant-Jésus – Nicolas Barré, qui rêve depuis sa plus tendre enfance du Japon. Nous terminons ce périple par l'Amérique, plus précisément la Louisiane, au plus près des mythiques « Sauvages », avec une pionnière, Philippine Duchesne, de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.

Ces parcours et écrits nous font prendre conscience de l'importance des témoignages, des récits de vie, pour compléter nos archives et enrichir la mémoire religieuse. Les démarches lancées par la congrégation Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers et le diocèse de Quimper en sont un bon exemple. Interviewer des religieuses ou ecclésiastiques permet de constituer des sources inédites, mais c'est avant tout pour eux, l'espace d'un instant, faire partager son expérience, échanger, se confier, transmettre...

Dans cette même perspective mais dans un but un peu différent, le Conseil d'administration de l'Association a décidé de mettre en place des référents au niveau de chaque province ecclésiastique. Une rencontre annuelle sera proposée aux archivistes locaux pour tisser du lien et rendre notre réseau encore plus vivant et dynamique. Cette proximité semble nécessaire pour améliorer l'entraide entre archivistes et répondre au mieux aux attentes des adhérents.

Pour finir, prenons un temps pour découvrir ce qui se passe dans nos services : une récompense pour le CNAEF, un multiple centenaire pour le diocèse de Saint-Flour ; et au sein de notre association : une parution attendue, le *Guide des archives du monde religieux*.

En espérant que ce programme vous tiendra en haleine jusqu'à la rentrée, nous vous souhaitons à tous un très bel été.

M^{mes} Audrey Cassan et Magali Devif
Rédactrices du bulletin



Les journées des congrégations
bénéficient du soutien de la
Fondation des Monastères.

LES ATOUTS **PROVOST** :

Le CHOIX : 6 gammes de produits

La PROXIMITÉ : 12 agences locales partout en France

Le CONSEIL : 80 technico-commerciaux à votre écoute

Le SERVICE : des solutions "clé en main"

- > STOCKAGE
- > RAYONNAGE
- > PLATEFORME
- > CLOISON
- > BAC
- > MANUTENTION
- > ENVIRONNEMENT
- > MOBILIER ATELIER
- > SIGNALISATION



- > ARCHIVES
- > OBJETS DE CULTES
- > OEUVRES D'ARTS
- > ...

**Demandez
notre catalogue
gratuit sur
www.provost.fr**

3



Les Auxiliatrices en Chine et la formation d'une congrégation indigène

S^r Clare Wilson

Ancienne archiviste des Sœurs Auxiliatrices

La congrégation des Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire est née le 19 janvier 1856 avec l'arrivée d'une jeune femme venant de Loos-les-Lille. Eugénie Smet, qui prit le nom de Marie de la Providence, avait 31 ans. À sa mort, arrivée prématurément à l'âge de 45 ans, en 1871, le jeune Institut comptait trois maisons en Europe et une en Chine. C'est l'histoire des Auxiliatrices en Chine que je me propose de vous présenter, en mettant l'accent sur la formation d'une congrégation autochtone, pour des raisons qui deviendront claires un peu plus loin.

I. L'implantation en Chine

L'histoire des liens de l'Institut avec la Chine déploie à travers le temps un long jeu de relations. Des signes fragiles d'entraide et de solidarité ont concrétisé ces liens à travers des périodes de persécution et d'enfouissement. L'espérance s'est fortifiée au creuset de l'épreuve, terre où « la semence germe et grandit, on ne sait comment... »¹

L'appel pour la Chine est venu de façon tout à fait inattendue, le 4 août 1867. L'ancien directeur spirituel de Marie de la Providence,

*L'appel pour la
Chine est venu de
façon tout à fait
inattendue,
le 4 août 1867*

le Père Basuiau, jésuite, avait été envoyé en Chine deux ans plus tôt. Apprenant que son évêque, M^{gr} Languillat, jésuite également, appartenant au vicariat de Nanking, était de passage à la rue de Sèvres, Marie de la Providence alla le rencontrer pour avoir des nouvelles de son si regretté directeur et pour l'inviter à venir célébrer la messe de communauté.

Après la messe, Monseigneur parla aux sœurs de la mission et demanda si l'une ou l'autre se sentait une vocation missionnaire. La réponse fut presque unanime. Un peu plus tard, M^{gr} Languillat revint à la Barouillère avec le supérieur provincial, le Père de Ponlevoy, et fit savoir que l'une des raisons pour lesquelles il était en Europe était de trouver une congrégation qui pourrait se charger de l'édu-

cation de jeunes chinoises pour en faire des catéchistes, des aides paroissiales, des infirmières, etc. Après seulement onze années d'existence, l'Institut ne comptait pas plus de 60 sœurs, dont plusieurs venaient de partir à Nantes, communauté fondée trois ans plus tôt.



Vue aérienne de la Mission des Sœurs Auxiliatrices *Sen-mou-yeu* à Xijiahui, Shanghai, fin XIX^e siècle. Cliché Archives Générales des Sœurs Auxiliatrices, Paris².

Deux mois plus tard, les deux premières Auxiliatrices prirent le bateau pour Shanghai. Le voyage dura presque deux mois. En l'espace de 18 mois, dix sœurs étaient sur le sol chinois. Le terrain de leur mission fut *Xi jia hui* (Zi-ka-wei), près de la mission des Jésuites lorsque ceux-ci revinrent en Chine au milieu des années 1840. Petit à petit, le terrain sur lequel vivaient les Auxiliatrices fut construit, tout proche des Jésuites, et on donna à cet ensemble de bâtiments le nom de *Sen-mou-yeu* (le Jardin de Notre-Dame).

¹ Bienheureuse Marie de la Providence (Eugénie Smet), fondatrice des Sœurs Auxiliatrices.

² Toutes les illustrations présentes dans l'article proviennent des Archives Générales des Sœurs Auxiliatrices situées 18, rue Saint-Jean-Baptiste de La Salle 75006 Paris.

II. Les « Présentandines »

Les missionnaires jésuites avaient vite compris que pour faire leur travail dans les paroisses, souvent situées loin des villes principales, il était indispensable d'être épaulés par des Chinoises qui aideraient aussi à calmer les peurs des gens peu habitués à ces missionnaires étrangers. Au bout de quelques années, les Jésuites avaient rassemblé un groupe de vierges chinoises auxquelles ils donnèrent le nom de « Présentandines » (dont le nom en chinois signifie « données à l'Église »). Mais leur formation avait besoin d'être mise entre les mains de religieuses. C'est donc pour ce groupe de femmes que les Auxiliatrices furent appelées.

Les débuts ne furent pas faciles, surtout en ce qui concerne la langue ; mais l'accueil fut chaleureux et les deux premières sœurs créèrent rapidement des liens avec ces femmes pour lesquelles elles étaient venues de si loin.



Le départ des « Présentandines » pour leurs lieux de mission après leur séjour annuel à Sen-mou-yeu, fin XIX^e siècle.

Les Présentandines n'ont jamais été des religieuses au sens strict, mais elles faisaient une consécration qu'elles renouvelaient chaque année. Petit à petit, les Auxiliatrices ont pu organiser un vrai programme de formation sur trois ans, la troisième année se passant dans le lieu où elles seraient envoyées après leur première consécration.

*Les Présentandines
n'ont jamais été
des religieuses au
sens strict, mais
elles faisaient
une consécration
qu'elles
renouvelaient
chaque année*

C'est le supérieur de la mission (un Jésuite) qui les nommait, pour exercer dans un poste souvent loin de Shanghai. Elles allaient par petits groupes de trois, parfois de quatre, dans ces lieux souvent dangereux ; il y avait beaucoup de banditisme à cette époque.

Les Présentandines revenaient à Shanghai au début de chaque année, autour de la fête du nouvel an chinois et pendant trois semaines elles faisaient une retraite, recevaient des instructions, faisaient les courses pour leur lieu de mission, renouveau leur consécration et recevaient, le cas échéant, une nouvelle assignation.

Une des caractéristiques des Auxiliatrices est « d'aider à tout bien » et de ne pas avoir d'institution. La Chine fut donc une exception avec l'accord de la fondatrice.

À l'œuvre des Présentandines s'ajouta un orphelinat. Les Jésuites avaient déjà un orphelinat pour les garçons, mais il n'y avait rien pour les filles : les bébés étaient abandonnés au bord des chemins. L'orphelinat allait devenir l'une des principales œuvres des sœurs avec l'école des sourds-muets pour lesquels les Auxiliatrices recevaient une formation à Paris avant de partir. Le premier noviciat accueillant de futures Auxiliatrices fut ouvert en 1870 et ce fut le début d'un important courant d'arrivées de jeunes femmes qui voulaient entrer dans l'Institut et qui ont joué un grand rôle dans son développement.

Ces institutions ont eu des conséquences aboutissant à l'établissement d'autres structures similaires. Le *Sen-mou-yeu* était à 7 ou 8 kilomètres de Shanghai et en pleine campagne. Il fallait que les orphelines aillent à l'école ; alors on en ouvrit une qui accueillait aussi les enfants des villages proches. L'éloignement de Shanghai signifiait que *Xi jia hui* n'était pas très sûr dans les moments de troubles et, dès 1871, il fut décidé d'ouvrir une autre communauté dans la ville même, à l'intérieur de la concession française. Ce fut la Maison Saint-Joseph qui développa aussi de nombreuses activités allant de l'éducation aux dispensaires.

Un peu plus tard, en 1893, on ouvrit encore une autre communauté à Shanghai, cette fois dans la concession internationale. La Maison de la Sainte-Famille développa de nombreuses écoles accueillant surtout des enfants métis. Chacune de ces deux fondations vaut la peine d'être étudiée pour elle-même car elles reflètent la vie dans une ville portuaire multiculturelle au tournant du XX^e siècle. Pendant ce temps, le *Sen-mou-yeu* se développait et, en 1904, fut ouverte une école secondaire pour les non-chrétiennes, « l'Étoile du matin » ; on y enseignait la littérature, la musique, les langues, l'art, etc. On ouvrit aussi des ateliers de broderie, de dentelle, de confection et une laverie pour les besoins de toute la mission. Ainsi, les orphelines devenues jeunes adultes pouvaient



Mère Saint Joachim, responsable de l'orphelinat et les orphelins à Sen-mou-yeu.

gagner leur vie. L'équivalent existait du côté des orphelins élevés par les Jésuites : ateliers de menuiserie, peinture, etc. Finalement, il y eut même une crèche pour les enfants de ces jeunes travailleuses : des mariages avaient souvent lieu entre orphelines et orphelins.

Le travail des Auxiliatrices à Shanghai a été bien connu dans l'Institut et on a beaucoup écrit sur ces différentes institutions. On s'est cependant peu penché sur les activités de l'Institut dans le Nord et leur histoire est beaucoup moins connue.

III. La fondation dans le Nord

Il s'agit de la région située au sud de Pékin, connue comme le vicariat du Tchély sud-est, confié aux Jésuites en 1856. Aujourd'hui cette région fait partie de la province de Hebei et Tchély est devenu *Sien hsien*. En 1910, le supérieur de la mission là-bas, le Père Héraulle, et Mère Saint Dominique, supérieure de la mission auxiliaire de Shanghai, entrèrent en correspondance. Et dans cette correspondance intervint une troisième personne, la supérieure générale à Paris. Le vicaire, M^{gr} Maquet, était d'accord mais préféra laisser les négociations au Père Héraulle. On demandait la présence d'Auxiliatrices pour les mêmes raisons qu'on en avait demandées pour Shanghai : la formation des Présentandines et d'autres œuvres d'éducation. On avait même envisagé d'envoyer à l'avance de futures Présentandines à Shanghai afin de les préparer pour l'arrivée des nouvelles Auxiliatrices. Les négociations ont pris du temps, il y a eu de nombreuses discussions, entre autre la place des Auxiliatrices dans le vicariat. Le déclenchement de la guerre 1914-1918 a mis un point d'arrêt à l'ouverture possible d'une nouvelle mission. En 1918, à la fin de la guerre, M^{gr} Maquet fut remplacé comme vicaire par M^{gr} Lécroart (jésuite), et les négociations reprirent. On programma un voyage de prospection. Le Père Héraulle écrit : « sans doute le voyage dans le Nord, avant l'arrivée des Mères fondatrices, n'est pas absolument nécessaire. Pourtant j'y vois cet avantage ; c'est avant de vous engager définitivement, d'avoir vu de vos yeux ce que vous trouverez au Nord.³ »

³ Lettre du Père Héraulle à la supérieure de la mission, Mère Saint Dominique, à Sen-mou-yeu.

Tchély, était une région rurale où le christianisme n'était pas encore bien implanté et où les gens et le clergé local regardaient les étrangers d'un œil soupçonneux

Voir de leurs propres yeux ce qui les attendait était important. Le Tchély était aussi différent que possible de Shanghai. Climat, langue, coutumes... Un froid mordant en hiver, une terrible chaleur en été, une nouvelle langue à apprendre.

Dans cette région, on parlait le mandarin tandis qu'à Shanghai les sœurs avaient appris le dialecte local. Toute cette région a été le terrain de nombreux bouleversements : brigands, bandits de grands chemins, puis occupation japonaise dans les années 1930 jusqu'à 1941.

Et enfin l'arrivée des communistes qui a provoqué l'expulsion des prêtres étrangers, l'arrestation des prêtres chinois, la confiscation des églises et la dispersion des religieuses. En 1918, trois sœurs sont envoyées au Tchély afin de se rendre compte par elles-mêmes. Elles découvrent une région rurale où le christianisme n'était pas encore bien implanté et où les gens et le clergé local regardaient les étrangers d'un œil soupçonneux. Les déplacements étaient très difficiles et rejoindre la gare de Potowchen signifiait un trajet dans une espèce de charrette trainée par une mule sur 65 km de sentiers caillouteux.



Les trois sœurs en voyage de prospection à Tchély sud-est dans le nord de la Chine, 1918.

Ces trois premières religieuses « exploratrices » sont : Mère Saint Simon, Mère Sainte Thècle — toutes les deux destinées à devenir fondatrices de la mission — et Mère du Bienheureux Jérôme, la directrice des ateliers de broderie du Sen-mou-Yen. On l'a ajoutée aux deux autres à cause de sa connaissance du mandarin (son père était belge, sa mère chinoise et elle-même était née en Mongolie).⁴

⁴ Sur la photo : Mère Saint Simon à gauche dans le premier char ; Mère Sainte Thècle dans le deuxième ; Mère du Bienheureux Jérôme dans le dernier. Les archives des Auxiliatrices conservent un récit fort documenté de ce voyage, jusqu'aux instructions sur la manière de grimper dans les chars !

Le compte rendu de leurs découvertes fut suffisamment positif et les sept premières sœurs sont parties pour le Tchély le 23 juin 1921 avec un équipement composé de 27 colis ! Ce groupe était composé de 2 sœurs françaises et 5 sœurs chinoises dont 4 étaient originaires de la région.

L'une des Françaises (Mère Saint Simon) est restée au Tchély jusqu'au bout ; elle fut la dernière à le quitter. La seconde (Mère Sainte Thècle) est morte au Tchély en 1930. Un autre grand pilier de cette mission fut Mère Sainte Lucienne ; arrivée en 1924, elle quittera le Tchély avec Mère Saint Simon. C'est grâce au *diarium*, aux lettres et à de nombreuses photos prises par ces deux religieuses, que nous pouvons nous faire une idée de leur vie dans le Nord.

Une de leurs premières œuvres fut donc la formation des Présentandines ; formation très semblable à celle dispensée à Shanghai. Il y eut d'autres activités, la première étant un dispensaire sous la responsabilité de Mère Sainte Lucienne qui était infirmière. L'évangélisation était toujours le mobile de toutes les activités et les dispensaires devinrent les lieux pour l'instruction religieuse avec de grandes affiches représentant le ciel et l'enfer et d'autres sujets religieux. On encourageait ainsi les gens qui venaient au dispensaire à penser aussi au salut de leur âme.

Concernant l'éducation, en plus d'un internat tout proche de l'habitation des sœurs, on ouvrit des petites écoles dans les villages alentour ainsi qu'une école de catéchistes. Les futures catéchistes devaient être présentées par le curé de leur paroisse ; elles devaient accepter d'être envoyées n'importe où après leur formation. Contrairement aux Présentandines, elles ne prononçaient pas de consécration.

IV. La naissance de la congrégation Notre-Dame du Purgatoire



Les novices et professes temporaires de la congrégation indigène de Notre-Dame du Purgatoire, entourant les Mères Saint Simon, Sainte Lucienne et Saint François-Xavier, fin des années 1920.

Jusque-là, la mission du Tchély était, par les diverses activités menées, très semblable à celle de Shanghai. Mais voilà qu'elle s'est différenciée. Les Pères de la Mission avaient toujours estimé qu'il était important que les Présentandines reçoivent une bonne formation de la part des sœurs. Aussi, en arrivant au Tchély les Auxiliatrices se sont préoccupées de cette formation très sérieusement. Après quelque temps, plusieurs Présentandines ont exprimé le désir d'une forme plus régulière de vie religieuse, en fait elles désiraient devenir elles-mêmes Auxiliatrices. À cette demande, la réponse de Mère Sainte Radegonde, supérieure générale, fut qu'il était préférable de former une congrégation autochtone sur le modèle d'un petit groupe de femmes à Shanghai, qui pour des raisons canoniques, ne pouvait pas être admises à la vie religieuse. Mais cela ne donna pas complète satisfaction au groupe de Présentandines qui demandait à être reconnu comme une congrégation religieuse avec les trois vœux. C'est de là qu'est née la congrégation des sœurs de Notre-Dame du Purgatoire dont la formation fut confiée à Mère Saint Simon.

Le 15 août 1924, on rassembla les cinq premières postulantes de la nouvelle congrégation et onze mois plus tard elles recevaient l'habit, semblable à celui des Auxiliatrices.

Trois ans plus tard, les plans étaient faits pour que les sœurs aient leur propre couvent avec leurs activités propres, d'abord à *Taming-fou*, puis à *Ho-kien*, quelques kilomètres au nord de la mission des Auxiliatrices : ces bâtiments comprenaient la maison de la communauté, un pensionnat, une école et un dispensaire.

En 1932, les sœurs reçurent le décret officiel qui faisait d'elles une congrégation religieuse. Elles étaient alors une vingtaine et travaillaient en étroite collaboration avec les Auxiliatrices. Leur formation religieuse restait sous la responsabilité de Mère Saint Simon et d'une ou deux sœurs chinoises qui traduisaient les conférences données au noviciat des Auxiliatrices à Shanghai.

En 1939, plusieurs sœurs ayant prononcé leurs vœux temporaires, le moment vint qu'elles prononcent leurs vœux perpétuels. M^{gr} Tchao, un Jésuite chinois qui avait remplacé M^{gr} Lécroart, décida que la cérémonie aurait lieu le 25 janvier à *Ho-kien* dans l'église paroissiale plutôt que dans la chapelle de la communauté pour marquer la solennité de l'occasion. Puisqu'il n'y avait pas encore de

En 1932, les sœurs reçurent le décret officiel qui faisait d'elles une congrégation religieuse

professe perpétuelle, on demanda à Mère Saint Simon de venir mais elle n'était pas en bonne santé, aussi ce fut Mère Sainte Lucienne qui vint à sa place avec Mère Marie-Ignace, une Auxiliatrice chinoise. Toutes deux ont pour cela bravé un temps épouvantable (neige, glace), une route traversée par des cours d'eau et la présence de l'armée japonaise d'occupation. Le long récit fait par Mère Sainte Lucienne donne de nombreux détails sur leurs tribulations et leurs peurs.

Sans trop tarder les sœurs ont élu leur première supérieure générale, Mère Sainte Gertrude.

Les Sœurs de Notre-Dame du Purgatoire ont été des collaboratrices précieuses dans toutes les activités de la Mission Auxiliatrice. La présence de cette congrégation a permis qu'après le départ des Auxiliatrices en 1946, le travail apostolique se poursuive jusqu'à ce que, à leur tour, les sœurs se soient vu confisquer leurs bâtiments par les communistes et qu'elles aient été dispersées. Mais la graine avait été semée et elle ne mourut pas complètement : parce qu'il s'agissait d'une fondation proprement chinoise, petit à petit les sœurs ont pu sortir de la clandestinité.

*Les Sœurs de
Notre-Dame
du Purgatoire
ont été des
collaboratrices
précieuses
dans toutes
les activités
de la Mission
Auxiliatrice*

Après le retour à Shanghai des sœurs du Tchély en 1946 et le départ de toutes les missionnaires étrangères entre 1950 et 1953, l'histoire des sœurs de Notre-Dame du Purgatoire semblait perdue pour nous, les Auxiliatrices. Mais, il y a environ trois ans, une jeune religieuse chinoise est venue frapper à la porte de notre Maison-Mère, la Barouillère, à Paris. Sa supérieure générale l'avait envoyée en France avec une autre jeune sœur



Une sœur Auxiliatrice et une sœur de Notre-Dame du Purgatoire au dispensaire pendant l'occupation japonaise, 1940.

afin de trouver toutes les informations possibles sur leurs origines. Après avoir fait des recherches auprès des Prêtres des Missions Étrangères et des Filles de la Charité, elles sont arrivées chez nous et ont découvert que leur congrégation qui venait de renaître n'était autre que la congrégation de Notre-Dame du Purgatoire. Depuis, il y a eu de nombreux échanges d'informations, de recherches dans les archives et de visites par nos sœurs de Taïwan à leur florissante mission de *Sien hsien*, l'ancienne province du Tchély sud-est. Elles ne sont plus connues sous le nom de Notre-Dame du Purgatoire mais sous celui de Notre-Dame de la Sainte Espérance. Le caractère chinois pour « Purgatoire » est **Espérance**.

希望

Justine Raclot, pionnière de l'éducation en Asie¹

Sr Elisabeth Sondag
Ancienne archiviste des Sœurs de l'Enfant Jésus – Nicolas Barré

« Quittez tout et partez ». Cet ordre s'adresse à Sœur Mathilde Raclot, le 15 septembre 1852. Le 16, elle est à Paris sans savoir pour quelle raison et le 17, elle quitte Paris pour Southampton avec trois autres sœurs. Le 18 septembre 1852, elle embarque pour toujours – elle ne reviendra que trois fois en France et ne reverra qu'une fois sa famille et encore très rapidement. Elle mourra au Japon en 1911 à l'âge de 97 ans. En 2014, elle a fait partie des 108 femmes mises à l'honneur par le gouvernement de Singapour dans son Panthéon des femmes célèbres (*Women's Hall of Fame*)².

I. De Justine Raclot à Mère Mathilde, de la France à la Malaisie



Justine Raclot est née le 9 février 1814 à Suriauville, petit village des Vosges, de François Raclot et Charlotte Ramirelle veuve Royer. Marie Justine est leur premier enfant. La maman aurait voulu un garçon, ce qui pourrait expliquer les relations plutôt viriles qu'elle entretenait avec sa fille. En revanche, Justine est plus proche de son père, homme calme, patient et toujours prêt à accueillir les pauvres, surtout l'hiver, assez rude dans les Vosges.

La première école fréquentée par Justine est à Lamarche, village proche de Suriauville. Après une année, elle revient à l'école de Suriauville où un

instituteur vient d'être nommé. À 12 ans, ses parents décident de l'envoyer en pension à Langres où les sœurs de l'Enfant Jésus (appelées Sœurs de Saint-Maur à l'époque à cause du nom de la rue où se trouve la Maison-Mère à Paris) ont un pensionnat. Elle y fait sa première communion. Elle y vit quatre années très heureuses. Elle racontera plus tard qu'il lui arrivait de rester songeuse devant son livre de géographie ouvert à la page du Japon.

En 1830, sa mère pressantant que Justine est attirée par la vie des sœurs de Langres, veut l'en éloigner et la rappelle à Suriauville. Deux ans plus tard, Justine sollicite l'accord de ses parents pour rejoindre la communauté de Langres comme postulante. En 1832, elle part pour le noviciat à Paris où elle prendra l'habit sous le nom de Sœur Sainte Mathilde. En 1835, elle fait profession. À l'époque, l'Institut n'étant pas reconnu à Rome officiellement, les sœurs font des vœux annuels. Ce n'est qu'en 1872, après l'approbation des constitutions à

Rome, que les sœurs auront la possibilité de faire des vœux perpétuels. Sœur Mathilde sera envoyée successivement à Bagnols-sur-Cèze dans le Gard, puis à Béziers et enfin à Cette (Sète actuelle-



Trophée reçu en 2014 dans le cadre du *Women's Hall of Fame*. Cliché Archives Sœurs de l'Enfant Jésus Nicolas Barré (ANB).

*Il lui arrivait
de rester
songeuse
devant son
livre de
géographie
ouvert à la
page du Japon*



Mère Mathilde, fondatrice des Provinces de Malaisie-Singapour et Japon. Cliché ANB.

¹ Titre emprunté à un article de *La Croix* du mardi 26 août 2014, p. 24.

² Les différentes sources documentaires utilisées pour la rédaction de cet article proviennent des archives des Sœurs de l'Enfant Jésus – Nicolas Barré : Sœur François de Sales (Marie Louise Flachaire de Roustan, 1858-1921), *Vie de Mère Mathilde Raclot* ; relation par sa nièce, Sœur Saint Bernard Raclot (1848-1912) ; lettres de Mère Mathilde à la supérieure générale Mère de Faudoas (1852-1902) ; témoignages du P. François de Ligneul, MEP (1847-1922).



Voilier « Le Bentik ». Cliché ANB.

*Mère Mathilde
a pour fonction,
à la fois,
d'établir la
mission mais en
même temps de
recréer une vie
de communauté*

ment) où elle restera 10 ans et qu'elle quittera en 1852 pour l'Asie. Le voyage vers la Malaisie sera plus court pour son groupe que pour le précédent, parti en début d'année et qui subit bien des péripéties. Le trajet passe par la Méditerranée. Mais il suppose plusieurs changements de moyens de transport : traversée de la Manche, très éprouvante ; puis *Le Bentik*, voilier jusqu'à Alexandrie ; remontée du Nil sur un bateau de transit égyptien jusqu'au Caire ; traversée du désert jusqu'à Suez dans une caravane, en diligence avec chameaux ; nouveau bateau jusqu'à Penang où elles arrivent le 28 octobre 1852. Elle découvre les trois sœurs restantes du premier voyage. L'une, psychologiquement perturbée depuis les épreuves du voyage, est trop liée à certains missionnaires qui se mêlent de la vie des sœurs et de l'organisation de la communauté. Une autre, assez influençable, a suivi le mouvement mais la troisième désire sincèrement retrouver un autre style de vie. Mère Mathilde a pour fonction, à la fois, d'établir la mission mais en même temps de recréer une vie de communauté. Cela ne sera pas facile.

II. La situation à Penang

Les difficultés sont nombreuses pour rétablir une manière de vivre plus conforme aux règles de vie que les sœurs avaient en partie abandonnées. Elle écrit à la Mère de Fautoas, le 28 novembre 1852 :

« Je vous avoue que la première quinzaine que j'ai passée ici, j'avais bien mal au cœur, l'horizon me paraissait si sombre, je voyais et j'entendais tant de choses propices à inspirer les plus vives craintes... Contrairement aux conseils que presque tout le monde

ici croyait devoir me donner, nous nous sommes mises à l'observation stricte de notre règlement et pour les prières, qu'on trouve trop longues, et pour le silence et le recueillement qu'on regarde presque comme impraticable ici. Nous n'en sommes pas pour cela plus malades, et je pense qu'avec la grâce de Dieu, nous ne nous départirons jamais de ce que nous avons commencé. »

La cause est portée devant la supérieure générale. Le P. Pernot, qui constate l'influence de la petite communauté, défend Mère Mathilde et celle-ci a le dernier mot.

La méconnaissance de l'anglais est aussi un grand obstacle dans toutes les relations, c'est pourquoi, les sœurs se remettent vaillamment à l'étude (elles avaient commencé à apprendre l'anglais durant le voyage) et elles apprennent aussi le malais. À ce propos, elles avaient été assez mal accueillies par M^{gr} Boucho qui espérait qu'elles seraient anglaises. C'est pourquoi, à leur arrivée, il les avait envoyées de Singapour à Penang.

Sans grands moyens, la communauté se donne sans compter à l'accueil des orphelines, des petites et grandes filles abandonnées, achetées comme servantes ou livrées à la prostitution.

Au premier groupe arrivé, on avait proposé l'aide d'une collaboratrice anglaise. Son indépendance et un certain goût pour le confort, ses plaintes auprès du P. Bigandet, semèrent la division parmi les sœurs qui profitèrent quelque peu de cette situation pour se plaindre en haut lieu de « la dureté » de Mère Mathilde. Dans sa lettre du 28 novembre 1852³, elle écrit :

« Voici maintenant ce qu'on dit de notre manière de vivre : ce sont là de beaux commencements, mais cela ne durera pas toujours ; cette activité, cette ardeur seront bientôt abattues par la chaleur, le climat. Avant six mois, elles seront comme les autres étaient, affaiblies, découragées, et auront besoin qu'on soit toujours auprès d'elles pour les soutenir.

Nos bonnes sœurs avaient quitté leur office, leur méditation ; elles ont tout repris avec nous (c'est-à-dire le second groupe arrivé) et s'en trouvent très heureuses. Les premières semaines, elles ont éprouvé beaucoup de malaise avec moi, elles me croyaient si raide, si sévère, si peu disposée à leur égard qu'elles ont fini par m'écrire, chacune de leur côté, et m'ont ouvert leur cœur. Cette ouverture, je la souhaitais fort et cherchais à la pro-



Mère François de Sales de Fautoas, supérieure générale (1799-1877). Cliché ANB.

³ Citée plus haut.

voquer par toutes sortes d'attention pour elles et de témoignages d'affection et de confiance. Elles m'ont avoué qu'il leur coûtait de se remettre à la règle, de reprendre les exercices. Je les ai fait appeler l'une après l'autre dans ma chambre, nous avons longuement parlé, je leur ai dit tout ce que le Bon Dieu m'a suggéré, elles m'ont paru contentes en me quittant. Depuis elles sont très gaies à la récréation et bien à leur devoir... ».

Comme on peut s'en douter, Mère Mathilde rencontre et rencon-



Contrat signé entre le Père Beurel et Mère de Faudoa, le 21 décembre 1851. Cliché ANB.

trera toute sa vie des problèmes financiers.

M^{gr} Boucho ne verse pas toujours régulièrement ce qui a été promis aux sœurs dans le contrat signé entre les Missions

étrangères de Paris (MEP) et la supérieure générale. Cela sera souvent l'occasion de situations « limites » où la Providence se manifestera. Mère Mathilde avait en elle une confiance absolue. Enfin la grande humidité du climat occasionne des problèmes de santé (boutons, clous, gale) et la nourriture pauvre et inhabituelle des maux d'estomac. Le costume en lainage, la coiffe en soie (ce n'est que plus tard que l'on changera le tissu du costume porté en France contre des tissus plus légers, noirs d'abord puis blancs), autant de gênes qui nécessitent de prendre des bains, de boire beaucoup – concessions à la règle d'austérité devenues nécessaires.

III. Singapour et le développement de la mission malaise

De septembre à novembre 1853, Mère Mathilde reçoit de M^{gr} Boucho l'ordre pressant de quitter Penang pour fonder la communauté promise à Singapour. Elle laisse à Penang, Sœur Damien comme supérieure et, le 2 février 1854, elle embarque avec trois sœurs.



Entrée du port de Singapour. Cliché ANB.

À Singapour, elles reçoivent un bel accueil de la communauté chrétienne, avec chants, orgues, discours... Le soir, on les conduit en grande fête dans leur maison. Maison sans portes où l'on compte deux nattes, deux chaises, deux tabourets, une marmite et une poêle. Elle écrira le 7 février 1854 :

« Nous n'avons rien encore, ni table, ni matelas, ni armoire, de sorte que nous sommes au milieu du désordre le plus complet, ce qui ajoute à notre gaité. Il n'y avait de portes nulle part, même

là où il est le plus convenable d'en avoir, il fallait pour user de cet humble salon s'y cacher derrière un parapluie. Nous avons voulu faire ce matin du café pour notre petit déjeuner, nous n'avons rien qu'une poêle pour faire cela, ce qui nous a passablement amusées. Enfin nous y parvenons et nous voilà à nous féliciter quand nous nous apercevons en le goûtant que ce pauvre café avait été mis en premier lieu dans un pot où il restait encore un peu de moutarde. Jugez de sa qualité. Cela nous procure une récréation charmante ! Petit à petit notre ménage se montera, déjà nous avons chacune deux assiettes, un couvert, un verre et un couteau. »

Les sœurs ouvrent rapidement deux salles pour y faire l'école : une pour les jeunes filles de familles anglaises, une pour les orphelines. Ces dernières sont très difficiles. Mais, peu à peu, les orphelines voyant leurs maîtresses travailler dur pour pouvoir élever les enfants pauvres et recevoir toutes les orphelines qu'on leur présente, veulent unir leurs efforts aux leurs. En effet, tous les soirs, la salle de communauté devenait de 21 h à minuit, un atelier de broderie, de confection d'objets à vendre pour contribuer au financement de tout le bien qu'elles voulaient réaliser. « La pensée de sauver des âmes fait aisément oublier la fatigue et le sommeil ; en agrandissant les cœurs, elle double leurs forces », disait Mère Mathilde. Le produit des ventes est envoyé à

À Singapour, elles reçoivent un bel accueil de la communauté chrétienne, avec chants, orgues, discours...

La pensée de sauver des âmes fait aisément oublier la fatigue et le sommeil ; en agrandissant les cœurs, elle double leurs forces

Paris : le matériel nécessaire aux travaux est envoyé par malles depuis la France jusqu'en Asie.

Le 28 février 1856 arrivent quatre sœurs (dont deux anglaises), ce qui va permettre d'ouvrir une nouvelle mission à Malacca. Peu préparées au changement de climat, les unes résistent et s'adaptent mais d'autres mourront ou devront être rapatriées. Ce fut le cas de Sœur Gabriel. Le récit de son départ est l'un des nombreux faits providentiels qui émaillent la vie de Mère Mathilde. Au moment du départ du bateau, on apprend qu'il fallait 225 F, payés à part pour le passage à travers l'Égypte. « Or, je ne les avais pas, écrit Mère Mathilde, et pas le temps d'aller emprunter. Tout à coup un commissionnaire se présente avec la somme voulue. Il venait de la part d'une personne pour régler un compte déjà acquitté. Je levais les yeux au ciel en recevant cet argent ! Il nous restait à peine le temps d'arriver au bateau. Lorsque j'appris à ce bon Monsieur Magellan comment il avait été l'instrument de la Providence en m'envoyant cette somme qu'il ne me devait pas, il ne voulut jamais consentir à la reprendre. » Beaucoup d'autres petits faits de ce genre émaillent la vie de Mère Mathilde.

Ce n'est qu'en septembre 1859 que Mère Mathilde embarque avec deux sœurs pour Malacca. Elles attendaient d'y avoir une maison. Elles en ont une, en effet, en bord de mer, sans persiennes hermétiques et, la première nuit, de gros rats les visitent et les mordent... C'est une fondation très pauvre, dans une ville qui ne l'est pas moins. La maison devra fermer en 1875, pour ne rouvrir que plus tard. « En fondant Malacca, écrit Mère Mathilde, nous savions bien que tout était à fournir. Ce sera une Maison tout à fait dans l'esprit de notre Institut. Il n'y aura là que très peu d'enfants capables de payer. Nos sœurs y travailleront donc purement pour la gloire de Dieu, elles gagneront comme nous péniblement leur pain et celui de leurs orphelines... »

Aux difficultés inhérentes à la vie en Malaisie, viennent s'ajouter les incompréhensions et divers malentendus entre la supérieure générale et Mère Mathilde. Les distances, la lenteur des courriers y sont pour quelque chose, mais aussi quelques

mauvaises langues qui présentent de façon inexacte les entreprises de notre zélée missionnaire. Il lui est reproché sévèrement d'avoir commencé la communauté de Malacca sans l'autorisation de l'évêque, alors que M^{gr} Bouchot les avait accueillies avec grande joie.

Le supérieur ecclésiastique de l'Institut refuse les admissions de novices en Malaisie, il veut qu'elles viennent se former à Paris. Il craint, dit-il, que Mère Mathilde fonde en Asie, un Institut qui se sépare de Paris. Mère Mathilde ne cherche pas à se justifier, elle attend que la vérité se fasse, mais elle en tombera malade et la communauté craindra pour sa vie. Elle écrira à la supérieure générale le 2 mai 1859 :

« Si M^r le Supérieur n'a pas confiance en nous, s'il nous croit capables de nous séparer d'un Institut dont l'amour est jusque dans la moelle de nos os, je puis l'assurer qu'on me change, envoyez ma bonne Mère une Supérieure de France de 4 en 4 ans, vous serez plus certaine de ses sentiments. Je tiens à cette maison sans doute, mais si je connais bien mon cœur, je n'y tiens que pour l'Institut et avec l'esprit de l'Institut, et je suis prête à aller partout où vous désirerez... Du reste, ma bonne Mère, si je me per-

metts de vous faire part de mes petites idées à moi, c'est que je compte sur votre indulgence à m'excuser et croyez que je suis prête à vous obéir en tout. »

Convoquée à Paris en mai 1867 (il y a 15 ans qu'elle a quitté la France) elle y arrive au bout d'un voyage très pénible de 28 jours. De vive voix, elle peut informer Mère de Faudoas, de toute l'œuvre accomplie, de la vie admirable de ses sœurs, ne cherchant aucunement à se justifier, mais exposant

calmement et sans rancœur, la vérité de la situation. Elle écrira :

« Notre Mère générale essaya de faire naître des explications sur ce qu'il y avait de pénible pour moi, dans le passé, par suite des malentendus créés par certaines lettres, mais toujours j'écartai ce sujet. Je fis comme si je n'avais rien senti auparavant, et comme si, dans le moment présent, je ne comprenais pas ce que Notre Mère Générale voulait dire. Il me suffisait de me dire qu'à l'avenir, elle ne douterait plus de moi. »

Après une brève visite en famille, elle repart le 19 octobre avec deux sœurs professes et deux novices.



Sœurs avec des orphelins. Cliché ANB.

IV. L'appel du Japon

Au cours de sa visite à Paris en 1867, Mère Mathilde parle de l'appel du Japon, et elle reçoit une confiance sans bornes pour envisager à l'heure opportune cette future mission.

Dès 1858, Mère Mathilde apprend que le Japon, complètement fermé aux étrangers, sous peine de mort, depuis plus de deux siècles, commence à s'entrouvrir dans des lieux encore limités, suite à un traité avec plusieurs pays occidentaux.

Après plusieurs tentatives qui échouèrent durant toute la décennie précédente, c'est en 1872 que les choses finissent par se concrétiser.



Échange de télégrammes entre M^{re} Petitjean et Mère de Fautoas, 1872. Cliché ANB.

M^{re} Petitjean, vicaire apostolique au Japon, écrit à Mère Mathilde, le samedi 19 mai, veille de la Pentecôte, pour demander des sœurs avec une condition : départ sans délai et réponse rapide. Après avoir consulté Mère de Fautoas par télégramme, elle accepte la demande. Elle sait déjà qu'elle-même n'est pas désignée pour faire partie

Je pouvais à peine en croire mes yeux : je voyais enfin ce Japon qui, tant de fois, même dans mon enfance, avait excité mes désirs. J'avais réellement traversé les mers, et l'île où nous avions abordé était celle-là même où, trois siècles auparavant, François Xavier avait planté la Croix

des sœurs envoyées dans cette nouvelle mission. C'est un grand renoncement, mais sans amertume. M^{re} Leturdu, évêque de Singapour, est informé et les quatre sœurs qui devaient partir au Siam sont réorientées vers le Japon. Elles embarquent le 10 juin 1872, accompagnées de Mère Mathilde qui va les aider pour les premiers mois. Elles arrivent à Yokohama

le 28 juin. Des ordres d'interdiction aux étrangers et de punition de mort pour les chrétiens sont encore affichés sur les murs de l'enceinte du port. Mère Mathilde écrit : « Je pouvais à peine en croire mes yeux : je voyais enfin ce Japon qui, tant de fois, même dans mon enfance, avait excité mes désirs. J'avais réellement traversé les mers, et l'île où nous avions abordé était celle-là même où, trois siècles auparavant, François Xavier avait planté la Croix. »

Le P. Ligneul, MEP, en fait un récit en 1900 :

« Arrivées à Yokohama le 27 juin 1872, elles s'établirent dans une petite maison de louage. Les premiers temps furent vraiment difficiles pour elles.

Dans ce temps-là il n'y avait pas encore de dictionnaire ni de livres à l'usage des étrangers. Elles ne savaient comment étudier la langue et souffraient cruellement de ne pouvoir se faire comprendre davantage. Plusieurs fois, elles durent se priver même des choses les plus nécessaires, faute de savoir comment les nommer pour se les procurer. Elles ne connaissaient pas davantage les noms et la valeur des pièces de monnaie. Les Japonais de leur côté n'étaient guère moins embarrassés qu'elles, malgré toute leur bonne volonté, ils ne pouvaient deviner

leur attente. Malgré tout cependant, il y avait à rire quelquefois. Dans les rues, les braves gens qui n'avaient jamais vu de personnes humaines habillées de cette façon se demandaient si c'étaient des hommes ou des femmes, et dans le doute, ils les saluaient au hasard, tantôt Monsieur, tantôt Madame. »

Deux mois plus tard, Mère Mathilde repart vers Singapour. L'une des sœurs, malade, doit repartir avec elle. Peu après, l'une des trois restantes, la plus jeune et la plus forte en apparence, change à vue d'œil. Une toux inquiétante la secoue. Elle meurt le 23 octobre. Nos sœurs restent à deux dans ce pays inconnu. Mère Mathilde, invitée



Père François Ligneul (1847-1922). Cliché Archives Missions étrangères de Paris.

Dans les rues, les braves gens qui n'avaient jamais vu de personnes humaines habillées de cette façon se demandaient si c'étaient des hommes ou des femmes, et dans le doute, ils les saluaient au hasard, tantôt Monsieur, tantôt Madame

à Paris pour une réunion de supérieures (chapitre d'élection et travaux sur les nouvelles constitutions) ne peut s'y rendre, mais supplie l'assemblée, par courrier d'envoyer des sœurs. Elle écrit le 4 décembre : « Yokohama me préoccupe beaucoup. Je ne sais ce que je dois faire pour le moment ; dois-je partir, dois-je envoyer ? Dois-je attendre que les sœurs soient arrivées ? Je ne sais à quoi me déterminer à cause des difficultés de toutes espèces. Qu'il me tarde de savoir le moment du départ de France de nos futures missionnaires ! »

Et le 9 janvier 1873 : « J'attendais avec tant de certitude le départ des sœurs que nous sollicitons de votre charité de nous envoyer, que j'ai beaucoup souffert de n'avoir pas un mot qui me donne une ombre d'espérance. Madame Bachmann qui est allée à la communauté pour remettre des caisses aux partantes, nous les envoie avec la réponse qui lui a été faite : nous n'avons point de sœurs assez pour la France, comment pourrait-on en envoyer au Japon ? C'est vous, ma révérende Mère, c'est l'Institut, qui avez accepté la mission du Japon. »

De plus les nouveaux règlements qu'impliquent les vœux religieux, en particulier les autorisations de la supérieure générale à solliciter dans le cadre des normes du vœu d'obéissance, ne sont guère faciles à mettre en pratique en Extrême-Orient, vu les délais de communication. Mère François de Sales invite alors Mère Mathilde à faire un nouveau voyage vers la France, afin d'être informée de vive voix. Voyage rapide – elle ne va même pas en famille – mais se rend à Rome pour recevoir les bénédictions du Pape. Elle repart vers le Japon et la Malaisie avec douze sœurs. Après trois mois sur place avec les nouvelles arrivantes, elle retourne à Singapour. Mais, au Japon, les soucis de santé s'accumulent. En 1875, deux sœurs décèdent coup sur coup. Elle écrit : « J'étais dans une grande perplexité. Il y avait bien en Malaisie, des sœurs qui unissaient la capacité au dévouement, mais, ayant passé déjà de longues années sous la zone torride, il était à craindre que ces chères amies ne puissent supporter le climat du Japon (plus froid). Me sentant plus forte qu'elles, je fis part de mes craintes et de mes pensées à Notre Mère Générale, et je m'offris à aller prendre la place de Mère Saint Norbert (qui décèdera en décembre 1875). » N'attendant pas la réponse, elle part pour le Japon, pour prendre la relève, temporairement ou définitivement, elle sait que la décision ne lui appartient pas. Mais si elle reste au Japon, il faut une supérieure à Singapour. Enfin en septembre 1876, Sœur Saint Gaëtan est nommée et Mère Mathilde voit son envoi en mission au Japon officialisé. Elle a

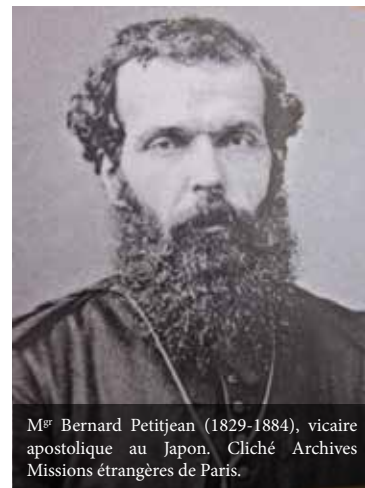
69 ans. Elle se met à l'étude du japonais et à force de patience, finit par en savoir assez pour se faire comprendre et faire le catéchisme. Elle en copie le texte en caractère latin, le recopie plusieurs fois, afin de bien le posséder.

Elle montre une ardeur inouïe pour amener enfants et adultes au baptême, dans un contexte où les chrétiens, catholiques et protestants, sont nettement en rivalité, et où baptiser un « païen » c'est assurer son salut.

Chacune des maisons, à Yokohama et à Tokyo accueille une quarantaine d'enfants orphelins qu'il faut totalement prendre en charge. Pour les classes aisées du pays, le gouvernement a partout des écoles bien tenues, abondamment pourvues de maîtres. Mais de nombreux enfants, des orphelins surtout, ne jouissent d'aucun droit à l'éducation. Dès 1878, ils arrivent nombreux, et les deux maisons se remplissent au point de devenir trop étroites.

Les charges et les soucis ne cessent de croître. L'allocation financière de la Sainte-Enfance suffit à peine pour entretenir tout ce petit monde : le riz est cher et que d'étoffes pour habiller tant d'enfants, même très simplement. Filles et garçons, ils sont 350 pour la seule maison de Yokohama. On en compte bientôt 700 entre Yokohama et Tokyo, ainsi que chez les « pères nourriciers de la campagne ». Un chalet a été construit où 80 bébés abandonnés peuvent être recueillis. Beaucoup meurent, non sans avoir été baptisés, les autres sont placés en nourrice, chez des gens des campagnes environnantes qui, moyennant une modeste rétribution mensuelle, gardent et élèvent ces enfants jusqu'à l'âge où il devient possible de les reprendre pour commencer leur éducation scolaire.

Mère Mathilde mène de main de maître non seulement constructions et agrandissements, mais aussi les incessantes réparations liées aux catastrophes naturelles (typhons, tremblements de



M^{gr} Bernard Petitjean (1829-1884), vicaire apostolique au Japon. Cliché Archives Missions étrangères de Paris.

Filles et garçons, ils sont 350 pour la seule maison de Yokohama. On en compte bientôt 700 entre Yokohama et Tokyo, ainsi que chez les « pères nourriciers de la campagne »

terre). En 1884, un typhon épouvantable s'abat sur toute la région. À Yokohama, la maison est fortement endommagée : toit de l'orphelinat arraché, nouvelle chapelle très détériorée. Dix ans plus tard, un séisme oblige à reconstruire entièrement les deux principaux bâtiments à Yokohama et à Tokyo.

*Elle fait
profession d'être
venue en mission
surtout pour
les pauvres,
soutenant que
ce sont les plus
délaissés, les
plus malheureux
qui doivent être
les premiers
secourus*

Parallèlement, elle est toujours responsable des maisons et des sœurs de Malaisie, d'où des voyages fatigants, parfois des « reprises en main ». Entre 1872 et 1881, elle ne fait pas moins de douze traversées, par tous les temps, ce qui failli lui coûter la vie en 1880.

Même en temps d'épidémie (choléra, petite vérole...), les sœurs visitent avec elle les malades dans les hôpitaux, sans crainte de la contagion et elles y baptisent en masse les mourants. Elle fait profession d'être venue en mission

surtout pour les pauvres, soutenant que ce sont les plus délaissés, les plus malheureux qui doivent être les premiers secourus, rappelant que l'Institut a été établi, à l'origine, pour élever les enfants du peuple et que les premières maisons furent des écoles charitables. Son désir de rejoindre les pauvres la rend sensible aux plus exclus de la société japonaise, les Burakumins. Ce groupe accomplissait les tâches considérées alors comme impures par les deux principales religions du Japon, le bouddhisme et le shintoïsme : le travail du cuir effectué dans les abattoirs, les fossoyeurs et autres professions liées à la mort et au sang. Mère Mathilde, très rapidement, est allée vers eux, en lien avec le P. Testevuide (MEP), qui a fait son séminaire à Langres, avant d'être envoyé au Japon. Il a ouvert la première maison des lépreux à Koyama. Elle va à pied dans leur village à 30 km de Yokohama. À son contact, le leader du mouvement de libération des Burakumins est touché par la découverte d'un dieu qui veut l'égalité de tous les humains et il demande le baptême ; sa sœur sera l'une des premières religieuses japonaises.

À partir de 1892, la situation évolue au Japon. Le besoin se fait sentir d'une instruction plus étendue et d'une éducation différente, surtout pour les filles. Le gouvernement établit des écoles publiques dans toutes les villes, en vue de donner au peuple une éducation nationale, obligatoire et presque gratuite. Chaque individu a maintenant un état

civil. Plus d'enfants sans famille, car à défaut du père ou de la mère, la parenté plus large est responsable.

Jusqu'à ce jour seuls les pauvres ont été en contact direct avec la religion catholique. Au contraire, les protestants, par leurs livres, leurs conférences, leurs relations et leurs écoles, pénètrent toutes les classes de la société. Maintenant, les Japonais désirent pour leurs filles et leurs femmes, des notions de langues étrangères, d'art et de savoir-vivre du monde occidental. L'archevêque de Tokyo, M^{gr} Osouf, ainsi que les Pères missionnaires insistent pour que l'impossible soit fait en vue de faciliter l'éducation de la femme japonaise, d'influencer ainsi les classes aisées et de préparer un avenir favorable au catholicisme dans cet Empire qui s'ouvre à l'Occident. Mais dans ces établissements, les maîtresses religieuses donneront des leçons, mais en s'abstenant d'exposer la foi chrétienne. Mère Mathilde s'y soumet avec peine, et si on ne peut plus parler de Dieu, si ses sœurs ne peuvent parler de leur religion, « il est d'autant plus important que les élèves la voient pratiquée par elles. »

Elle garde au cœur la conviction que l'évangélisation du peuple par l'école chrétienne est une œuvre capitale. Ce qu'elle estime essentiel, c'est de pouvoir parler de Dieu et de rejoindre les plus pauvres, les plus abandonnés. Le 30 novembre 1893, elle écrit à Mère Sainte Aloysia, supérieure générale qui a succédé à Mère de Faudoas :

« Depuis douze ans, nous avons à Yokohama comme à Tokyo, un hôpital à nous. Nous y recueillons tout ce qu'il y a de plus pauvre et de plus abandonné... Il y a 20 à 30 hospitalisés dans chaque maison. Tout est à nos frais, mais nous n'y avons aucun obstacle à parler de Dieu, à le faire connaître et aimer et les petites chambres de bois où nous recevons et soignons ces infortunés, nous sont plus utiles pour faire le bien, que les grands hôpitaux de Singapore et de Penang. »

Sans négliger les pauvres, elle doit donc accepter, ainsi que quelques sœurs, de donner des cours de langues étrangères (français et anglais) et d'initiation au savoir-vivre européen en particulier à Tokyo où les élèves japonaises ne refusent pas de se mêler aux européennes et même aux orphelines.

*Elle garde
au cœur la
conviction que
l'évangélisation
du peuple par
l'école chrétienne
est une œuvre
capitale. Ce
qu'elle estime
essentiel, c'est de
pouvoir parler
de Dieu et de
rejoindre les plus
pauvres, les plus
abandonnés*

En 1894, Mère Saint Henri, conseillère générale et future supérieure générale en 1901, visite les missions d'Asie. Enfin un regard direct et lucide après tant d'années de labeur et parfois d'incompréhension.

V. Les dernières années

Le 20 octobre 1902, voilà 50 ans que Mère Mathilde est arrivée en Asie. La communauté veut donner à l'occasion de cet anniversaire toute l'expression d'affectueux respect, d'amour et de reconnaissance que, partout, sœurs, enfants, élèves et anciennes élèves, Pères missionnaires veulent exprimer. Tous contribuent à cette belle journée. Mais le cadeau le plus précieux pour Mère Mathilde, c'est une mince feuille de papier : la copie du procès-verbal du conseil général de Paris, permettant l'ouverture de la maison de Shizuoka.

Bien qu'agée de 90 ans, Mère Mathilde n'a pas vieilli d'esprit et de cœur. Mais le corps commence à lui refuser ses services. Depuis longtemps, elle demande à ses supérieures d'être déchargée de ses responsabilités (elle est encore ce que nous appelions aujourd'hui supérieure provinciale des Missions d'Asie : Malaisie-Singapour et Japon). Enfin le 1^{er} avril 1907, Mère Sainte Ludgarde est nommée pour la remplacer.

Dès ce jour, elle s'efface et ne se mêlera plus de rien. Elle ne sort plus guère de sa chambre que pour aller à la chapelle. Elle passe des journées sans ennui, en compagnie de ses livres préférés et de sa loupe, de son ouvrage de tricot, et des sœurs qui viennent lui faire une petite visite.

Elle a toujours quelque chose d'inattendu à leur dire. Le 7 juillet 1910, jour où l'on fête les 205 bienheureux martyrs japonais, c'est aussi la Sainte-Mathilde.

Pour la dernière fois, cette femme ardente, aimée comme une mère, peut revoir les enfants, les pensionnaires, les élèves japonaises et européennes, les anciennes élèves...

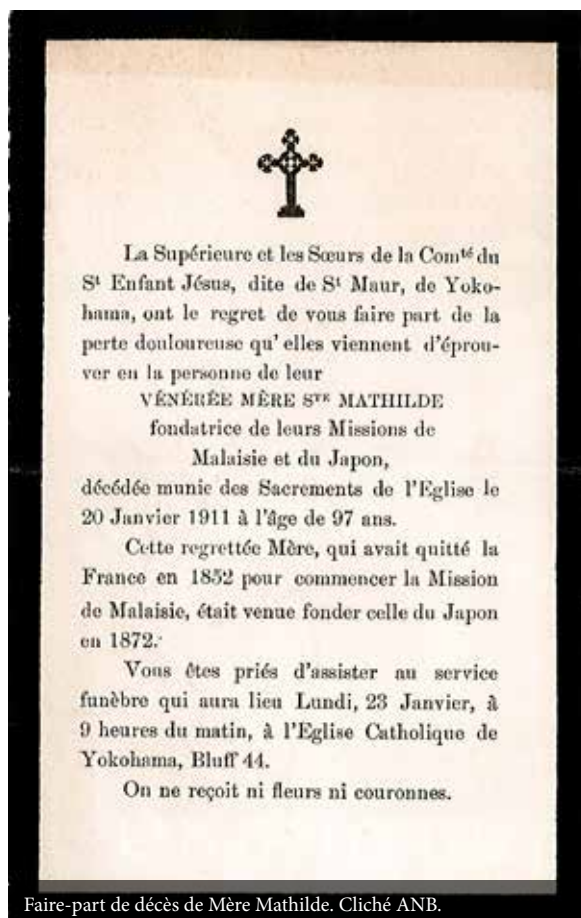
À partir du 8 décembre, après avoir pu participer à la fête de l'Immaculée Conception, elle décline rapidement.

Le 20 janvier 1911 à 1 h 30 du matin, elle expire paisiblement. De partout, les louanges et les reconnaissances arrivent, unanimes. Une immense foule participe aux obsèques, des gens de toute nationalité, de tout état, de toute croyance. Six hommes catholiques ont revendiqué l'honneur de porter le cercueil, cercueil blanc, sans ornement, sans fleurs, celui des pauvres. Elle est enterrée à Yokohama au cimetière des étrangers, situé tout près de la grande école « Futaba » qui actuellement lui voue une grande vénération.

Une femme de ce mérite est un honneur pour sa religion et pour son pays et la congrégation dont elle est membre peut en être saintement fière

Les journaux de Yokohama rapportent l'événement. L'un d'eux commente : « Une femme de ce mérite est un honneur pour sa religion et pour son pays et la congrégation dont elle est membre peut en être saintement fière. »

Quand Mère Mathilde décède en 1911, à l'âge de 97 ans, 72 sœurs missionnaires en Asie sont décédées avant elle, 35 avant d'avoir atteint 40 ans, la plus jeune à 25 ans. Sur les 12 sœurs venues avec elle en 1873, lors de son second voyage en France, 5 décéderont dans les deux années suivantes.



Philippine Duchesne 1769-1852 : une pionnière aux États-Unis

Sr Maryvonne Duclaux
Archiviste de la Province Belgique-France-Nederland
Société du Sacré-Cœur de Jésus

Le départ de Philippine Duchesne pour la Louisiane en 1818 jette une vive lumière sur le charisme de la Société du Sacré-Cœur, fondée par Madeleine Sophie Barat en 1800 : rayonner l'amour du Cœur du Christ jusqu'aux extrémités du monde. Charisme qui venait d'être confirmé par les Constitutions adoptées en 1815. De nombreux volumes de « Lettres de Louisiane » conservés aux archives circulaient dans les communautés et les noviciats. Aujourd'hui, nous disposons d'éditions critiques, comme celle de Chantal Paisant : *Les années pionnières - Lettres et journaux des premières missionnaires du Sacré Cœur aux États-Unis*, parue en 2001 aux éditions du Cerf. Pour le bicentenaire de l'arrivée aux États-Unis en 1818, nous préparons une édition critique de tous ses écrits : plus de 600 lettres et divers récits.

I. Qui était Philippine Duchesne ?

Elle est née le 29 août 1769, dans une belle maison de la place Saint-André à Grenoble. Son père François Duchesne est un brillant avocat, admirateur de Voltaire. Il jouera un rôle important dans le déclenchement de la Révolution française. Sa mère, Rose Euphrosyne Périer, éduque ses huit enfants dans la foi chrétienne. Elle appartient à une famille d'industriels et de banquiers. Les deux familles habitent la même maison et l'on cousine avec bonheur.



Philippine Duchesne par Buvard, artiste autrichien. Archives de la Province Belgique-France-Nederland, Société du Sacré Cœur de Jésus¹.

des rues au grand dam de sa famille. Le calme revenu, elle n'a qu'un souci :

racheter Sainte-Marie-d'en-Haut devenue bien national et y reconstituer un monastère de la Visitation. Avec l'appui financier de sa famille, le monastère lui est adjugé le 10 décembre 1801. Regrouper les anciennes religieuses se révèle plus ardu. Même l'ancienne abbesse renonce, trop âgée pour faire face. Philippine essaie d'ouvrir un pensionnat, sans trop de succès. Par

Philippine revient à Grenoble, visite les prêtres réfractaires en prison, catéchise les gamins des rues au grand dam de sa famille

17

A. Préparation lointaine : déplacement successifs

Philippine se prépare à sa première communion à la Visitation de Sainte-Marie-d'en-Haut. La vie de prière des religieuses l'attire, si bien que son père prend peur et la retire du couvent. Elle poursuit alors ses études à la maison, avec ses cousins, mais le désir de vie religieuse ne la quitte pas. Un jour elle part avec sa tante à Sainte-Marie-d'en-Haut... et ne revient pas. M. Duchesne, sentant venir le vent, lui interdira de prononcer des vœux. Nous sommes en 1791 et le régime de la Terreur n'est pas loin. La famille se réfugie alors à la campagne, mais Philippine revient à Grenoble, visite les prêtres réfractaires en prison, catéchise les gamins

l'intermédiaire des Pères de la Foi, elle fait appel à Madeleine Sophie Barat, qui vient d'ouvrir un pensionnat à Amiens. Celle-ci arrive à Grenoble le 13 décembre 1804 avec trois compagnes. Philippine l'accueille avec enthousiasme. Avec tact et douceur, Madeleine Sophie l'initie à une nouvelle forme de vie religieuse, enracinée dans la prière, comme à la Visitation, mais centrée sur le Cœur du Christ dont elle veut faire rayonner l'amour à travers l'éducation. Philippine doit renoncer à ses grilles... Une profonde amitié spirituelle lie très vite ces deux femmes exceptionnelles.

B. Ô bénite nuit

Depuis l'enfance Philippine rêvait de missions lointaines auprès des « sauvages » dont elle avait entendu parler par des missionnaires de passage. Ce désir reçoit une confirmation décisive dans une expérience mystique remarquable. Philippine

¹ Toutes les illustrations présentes dans l'article ont été transmises par Sr Maryvonne Duclaux, archiviste de la Province Belgique-France-Nederland, Société du Sacré Cœur de Jésus.

*Depuis l'enfance
Philippine rêvait
de missions
lointaines auprès
des « sauvages »
dont elle
avait entendu
parler par des
missionnaires de
passage*

avait obtenu de Madeleine Sophie la permission de passer la nuit du Jeudi saint 1806 en adoration devant le saint sacrement, et voici ce qu'elle lui écrit dès le lendemain :

« Ô bénite nuit ! où j'ai cru une seconde fois être exaucée. Je le crois ma bonne mère, à la joie pure que je goûte, et à la ferme espérance que je conçois... Toute la nuit j'ai été dans le Nouveau Continent, mais j'ai voyagé

en bonne compagnie. D'abord j'avais précieusement recueilli au Jardin, au Prétoire, au Calvaire tout le sang de Jésus ; je m'étais emparée de lui au S^t Sacrement, je le serrais étroitement, et je portais partout mon trésor sans crainte de l'épuiser. [...] Les douze heures de la nuit sont bien vite passées sans aucune fatigue, quoique à genoux. La veille, je croyais ne pas pouvoir tenir une heure.

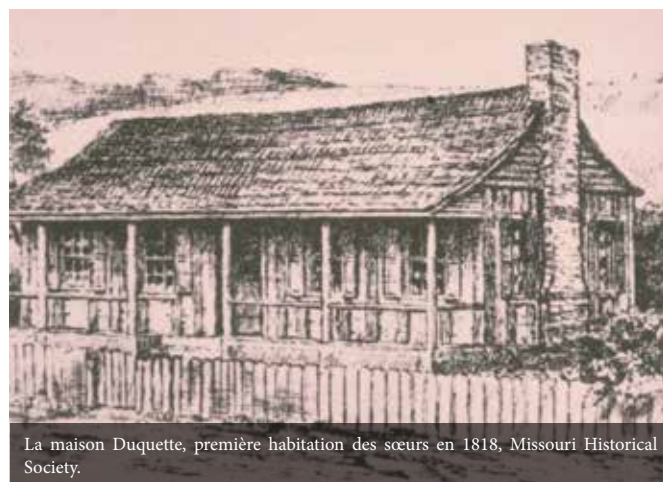
J'avais tant à faire aussi avec tous mes sacrifices à offrir, une Mère... et quelle Mère ! des Sœurs, des parents, une montagne et puis je me trouvais seule avec Jésus seul, avec des enfants tout noirs, tout grossiers, et j'étais plus contente au milieu de ma petite cour que tous les potentats du monde. Bonne Mère, quand vous direz : « *Ecce ego mitto te* », je répondrai : « *Vada* ».

Ce désir trouve un écho immédiat dans le cœur de Madeleine Sophie, qui partageait le même rêve. Toutefois, elle demande à Philippine d'attendre. Elle a besoin de son soutien. Les anciennes moniales présentes dans l'Institut résistent à son charisme apostolique. Qu'elle mette à profit ce temps d'attente pour acquérir les vertus qui lui manquent. « Vous m'êtes chère et je ne puis vous passer vos torts », lui écrit-elle (29 août 1811). « Oh que j'aurais de joie, si enfin vous deveniez plus docile et plus douce !... » (3 juillet 1810). L'adoption des Constitutions le 16 décembre 1815 scellent enfin l'unité de la Congrégation. Philippine Duchesne, nommée secrétaire générale, quitte Sainte-Marie-d'en-Haut et sa chère montagne pour habiter Paris, où se fixe la mère générale.

II. Le départ

En 1817, M^{gr} Louis-Guillaume Dubourg, nommé évêque de Louisiane, un immense diocèse regroupant tous les territoires sous l'ancienne domination française de la Louisiane au Canada, fait une tournée en Europe pour recruter du personnel et des ressources. Il a entendu parler de Philippine et rencontre en janvier la Mère Barat qui lui présente Philippine. Non, vous avez encore besoin d'elle, lui disent ses conseillers. On imagine la déception de M^{gr} Dubourg quand il repasse au mois

de mai. Alors qu'il s'apprête à partir, Philippine tombe à genoux sur le pas de la porte et supplie sa mère générale : « Votre consentement, ma Mère, donnez votre consentement ». Après un moment de silence et de prière, Madeleine Sophie prend la parole : « Oui, ma chère Philippine, je consens et je commencerai tout de suite à chercher des compagnes pour vous. » Elle choisit quatre religieuses : Octavie Berthold, Eugénie Audé, qui fait ses vœux le jour du départ, Catherine Lamarre et Marguerite Manteau, deux sœurs coadjutrices. À l'âge de 49 ans, Philippine se met courageusement à l'étude de l'anglais. D'abord fixé en mai, le départ est avancé au 8 février 1818, car le Père Martial, vicaire général de M^{gr} Dubourg, qui partait ce jour-là, voulait emmener les missionnaires avec lui. Les préparatifs se font à la hâte : les passeports n'arriveront que quelques instants avant le départ. La Mère Barat nomme Philippine supérieure du groupe, lui déléguant certains pouvoirs. Le voyage de Paris à Bordeaux se fait en diligence. En raison du mauvais temps, le départ de Bordeaux est repoussé au 18 février. Finalement c'est seulement le Mardi saint, 14 mars, que part le *Rebecca*. Il arrivera à la Nouvelle-Orléans le 29 mai, fête du Sacré-Cœur, après 70 jours de voyage. Le navire en



La maison Duquette, première habitation des sœurs en 1818, Missouri Historical Society.

effet rencontra des difficultés exceptionnelles au cours de la traversée : un orage particulièrement terrifiant, des temps interminables de calme plat et même la rencontre avec un bateau pirate armé de canons « mais s'étant informé que le bateau était américain, ils nous laissèrent passer sans nous piller », écrit la Mère Duchesne.

À la Mère Barat, Philippine ne veut rien cacher :

« Nous avons été cinquante-deux jours à ne voir que ciel et eau. C'est le 11 mai seulement que nous avons aperçu terre de loin... Ce fut une joie générale en voyant cette île, tant la terre a d'attrait par-dessus la mer.

[...] Je sais et j'ai compris que ceux qui vont où nous allons ne racontent que le beau pour ne pas décourager personne... Mais moi qui vous dois la vérité, je ne vous cacherai rien, ni des dangers de la mer, ni de ma propre faiblesse. »

Suit alors une magnifique description de la tempête, mais aussi des pensées qui l'habitent :

« Dans les longues nuits de tempête et d'insomnie, dans le silence où Dieu paraissait sourd à toutes nos prières, je me suis souvent demandé si je devais me repentir d'avoir exposé des vies si précieuses à la Société... mais jamais ce sentiment n'a pu pénétrer dans mon cœur. La paix était amère, mais c'était toujours la paix. La volonté de Dieu avait été marquée par votre consentement, ma digne mère. [...] Dieu abat tout orgueil pendant ce voyage. »

De son côté, le Père Martial écrit : « Je me réserve le droit de vous dire mon opinion concernant la vie intérieure de vos religieuses. [...] Il faut le dire : pas une seule de vos sœurs n'a été en défaut. Les passagers, l'équipage, tous ont été en admiration ».

III. L'arrivée en Louisiane

À leur arrivée dans les eaux du Mississippi, les voyageuses décrivent avec émerveillement ce qui s'offre à leurs yeux, la végétation, le monde animal.

« On a vu plusieurs crocodiles de loin, on en a pris un, il était de la petite espèce, long d'une aune, il ressemble à un lézard à la peau noire et tigrée, les pattes d'un crapaud. Le cuisinier nous a dit qu'il était bon à manger [...]. Les plantations de sucre, de coton, de maïs montraient l'industrie des habitants. »

Lorsqu'enfin le *Rebecca* accoste, le premier mouvement de Philippine est de baiser la terre. Les cœurs sont à l'action de grâce. Deux voitures les attendent pour les conduire chez les Ursulines de la Nouvelle-Orléans, dont la délicatesse et la générosité se passent de tout commentaire, générosité qui ne cessera de se manifester tout au long des premières années très difficiles. Tout d'abord, elles soignent Philippine, atteinte du scorbut. À la Nouvelle-Orléans, pas de nouvelles de M^{gr} Dubourg. Au bout de quatre semaines, Mère Duchesne décide de partir pour Saint-Louis puisque c'est ce qu'il avait demandé. Pour remonter le Mississippi, les sœurs empruntent un

moyen de transport très moderne, le *steamboat* « Franklin », muni d'une roue actionnée à la vapeur. Le voyage est réduit de plus de six mois à seulement 40 jours. Chaque jour on s'arrête pour acheter le bois nécessaire au fonctionnement du bateau. Les obstacles sont nombreux : bancs de sable qui empêchent d'avancer, courants dangereux, troncs d'arbres qui flottent, chaudière qui éclate et bateau qui prend feu. Les accidents ne sont pas rares. Mais cette fois le voyage fut sans incident notable.

A. Pionnières en Haute-Louisiane. La première école au-delà du Mississippi

À leur arrivée à Saint-Louis, l'évêque leur dit qu'il n'y pas de maison à louer dans cette ville frontière où des familles entières arrivent chaque jour de la côte est, poussant toujours plus loin vers l'ouest.



Saint-Charles, gravure. Archives Sacré-Cœur, Saint-Louis.

Il les envoie donc à Saint-Charles, de l'autre côté du fleuve, petite ville qu'il estimait vouée à un grand développement. Il leur demande d'ouvrir un pensionnat. Les sœurs louent une *logcabin*, maison construite en gros rondins de bois qui laissent passer le vent et le froid. Huit jours après leur arrivée, elles ouvrent la première école gratuite au-delà du Mississippi, avec 24 élèves. Le pensionnat commence avec trois pensionnaires, en raison du manque d'espace et de la difficulté d'accès.

Or, les scolarités font vivre la maison. La vie est très chère dans cette petite ville, les dettes augmentent. Les sœurs font tous les métiers : « Nous bêchons le jardin, portons le fumier, menons boire la vache, nettoyons sa petite étable, la seule du pays, car ici les animaux courent à l'aventure ; et c'est avec autant de joie que si nous instruisions, puisque Dieu le veut ainsi et que notre disette et la délicatesse des habitants empêchent de trouver des domestiques », écrit encore Philippine.

B. Transfert à Florissant

Au terme de cette première année, M^{gr} Dubourg décide de transférer les sœurs à Florissant, dans une ferme qu'il possède, en attendant qu'une maison soit construite sur un terrain qu'il leur donne. Florissant est sur les bords du Missouri, du côté de Saint-Louis, et la vie y est beaucoup moins chère. Le déménagement est pittoresque : les vaches se révoltent et refusent de suivre !

La pauvreté du logement à Florissant, « le plus retiré des villages américains », n'était pas moins grande qu'à Saint-Charles. Pourtant, les élèves arrivent, plus nombreuses. « Les gens sont tellement mal logés que même les familles les plus riches ne craignent pas de nous envoyer leurs filles. » Ils découvrent aussi la qualité de l'éducation reçue.

Le 23 décembre, les sœurs et leurs élèves partent enfin pour la nouvelle maison, empaquetées dans des couvertures de laine avec des bas sur leurs chaussures pour ne pas glisser, enfonçant jusqu'aux genoux dans la neige qui avait effacé tout indice de route. « J'aurais voulu conduire avec amitié notre dernière vache, écrit encore la Mère Duchesne... J'avais rempli mon tablier de maïs dans l'espoir de me faire suivre. Mais elle, préférant sa liberté, courait à travers les champs et les broussailles que nous traversions pour la rattraper, [...] accrochant aux buissons nos voiles et nos habits... ».

À Florissant, les premières années sont rudes. Les enfants vivent dans un monde violent et sans morale et sont d'une grande ignorance. L'éducation transforme peu à peu la population, mais la

Mère Duchesne a l'impression de tout rater. Elle ouvre pourtant, à côté du pensionnat, une école gratuite pour les filles et une autre pour les mamans. Son rêve des « sauvages » ne la quitte pas, et elle ouvre aussi en 1825 une classe de petites indiennes métisses. Ces élèves sont filles de nomades et il arrive à la maîtresse de faire sa classe avec des enfants perchées sur les arbres.

Philippine ouvre, à côté du pensionnat, une école gratuite pour les filles et une autre pour les mamans [...] et en 1825 une classe de petites indiennes métisses



C. Premiers fruits

Quoi qu'en dise Philippine, les élèves sont heureuses. « Pas une fois, écrit une ancienne élève, je ne l'ai vu perdre son calme lorsqu'elle avait à faire avec ce groupe d'enfants si difficile à diriger. [...] Par moments une lumière émanait de son visage, et nous disions : Mère Duchesne revient de la chapelle et elle a eu une vision ». Les religieuses, quant à elles, écrivent à la Mère Barat : « Nous sommes très heureuses sous sa direction, [...] Ma Révérende Mère, n'écoutez pas sa requête de la relever de ses fonctions... Nous nous aimons beaucoup et nos cœurs ne font qu'un avec le sien ». D'ailleurs des novices, dont plusieurs viennent du pensionnat, commencent à arriver.

IV. Une adaptation progressive

Les relations avec M^{gr} Dubourg ne sont pas toujours simples. Il continue de refuser une fondation à Saint-Louis, et dès 1821 impose pratiquement une fondation très loin, près de la Nouvelle-Orléans, où une riche veuve offre une magnifique propriété. Passant par-dessus la tête de Philippine, il traite directement avec la Mère Barat et Eugénie Audé, nommée supérieure, et qui est plus douée pour les contacts. Non sans difficultés, les maisons de Basse-Louisiane, pays de gros planteurs avec une population en majorité catholique, vont se développer, assurant même l'équilibre financier de l'ensemble. Entretemps, M^{gr} Dubourg, aux prises avec de graves difficultés, doit rentrer en France. Mais les Jésuites arrivent et seront un réel soutien pour les sœurs, même si les relations au début sont parfois houleuses, car Philippine et le supérieur sont de fortes têtes.

Les lettres de Philippine décrivent à merveille le monde qui les entoure. Cinquante ans après l'indépendance, la population est un ensemble cosmopolite « d'Américains venus de l'est, de créoles d'origine canadienne et française, d'Allemands, d'Irlandais et enfin de métis de sauvages et de nègres ». Il y a beaucoup de protestants et d'écoles protestantes où l'on parle anglais. Un grand nombre partent pour l'ouest, en quête de réussite. L'ignorance et la misère morale sont grandes. La population indienne subit les ravages d'un commerce dont la monnaie d'échange est souvent le whisky. Même les petites filles sont obsédées par la danse et les toilettes : « Nous avons des

pensionnaires qui ont plus de robes que de chemises et surtout que de mouchoirs. Il leur faut des robes brodées avec des garnitures et des manches de tulle et de blonde... »

Les sœurs se heurtent à des préjugés culturels. Dans un pays épris d'égalité, la vocation de sœur coadjutrice par exemple n'est pas comprise. Or, les enseignantes ne peuvent pas tout faire et il faut trouver le moyen d'assurer les tâches domestiques. Autre préjugé, contradictoire : l'école et le pensionnat reçoivent des métisses, mais pas de noires ni de mulâtres. Les évêques le déconseillent formellement, pour des raisons de mœurs. Il faut que les blancs commencent par donner le bon exemple. Le désir de fidélité à l'institut est mis à l'épreuve par la réalité. Que faire pour respecter la clôture à laquelle nous étions astreintes ? « Quant à la clôture, dans tout le pays depuis 500 lieues il n'y a pas un seul mur, on fait des barrières de bois qui garantissent mieux des animaux que des hommes. Toute notre clôture est de rester chez nous ».

Reste un problème entier : comment rejoindre les « sauvages » ?

A. Les Potowatomis

Philippine était partie avec le désir d'évangéliser les Indiens mais les religieuses du Sacré-Cœur semblent avoir fait bien peu dans ce domaine. Les difficultés pleuvent de toute part et Philippine est déchargée de ses fonctions de supérieure en 1834. Elle se retire à Florissant, vivant dans le détachement et l'humilité, priant pour ses chers Indiens.

Or, depuis 1835, les Jésuites ont entrepris une mission chez les Potowatomis. Le Père De Smet, un grand missionnaire jésuite, s'adresse à la provinciale, Mère Galitzin, et lui demande des sœurs, en particulier Philippine : « Croyez que vous ne réussirez jamais en Amérique, si vous n'attirez la bénédiction de Dieu en fondant un établissement chez les sauvages. ». La provinciale résiste. La mère générale intervient : « Comprenez bien, les fondations en Louisiane n'ont jamais été notre premier objet. C'est pour les sauvages que la Mère Duchesne a été inspirée d'entreprendre cette œuvre : il faut la laisser aller. » Même le Pape s'en mêle. Pourtant, c'est de la folie, Philippine est usée, remplie de douleurs. Le Père insiste : « Elle doit venir... Même si elle ne peut utiliser qu'une de ses jambes, elle viendra... Elle assurera le succès de notre mission en priant pour nous. »

La décision est emportée. Le 29 juin 1841, quatre religieuses partent : quatre jours en *steamboat*

pour remonter le Missouri, et huit en chariot. La petite colonie est attendue. « À l'entrée d'une grande prairie, cent cinquante indiens montés de chevaux richement harnachés, la tête ornée de plumes, [sont là] pour conduire les religieuses à la maison du curé de *Sugar Creek*. »

Les sœurs se mettent au travail. Philippine, qui ne peut pas faire grand-chose, passe de longues heures à la chapelle. Les Indiens ne s'y trompent pas. La « bonne vieille dame » les aime. C'est « la-femme-qui-prie-toujours : *Quah-kah-ka-num-ad* ». Sa présence attire les bienfaits du ciel. De nombreux baptêmes ont lieu.

Mais il faut se rendre à l'évidence. Philippine ne peut pas rester chez les Potowatomis. « Il me semble qu'en quittant le pays des sauvages, j'ai quitté mon élément et que désormais je ne puis faire que languir pour la patrie de laquelle heureusement il n'y aura plus de départ », écrit-elle.

B. Ultime étape de dépouillement

Philippine repart donc pour Saint-Charles, ultime étape de dépouillement qui laisse toute la place à l'action du Seigneur. Elle meurt le 17 novembre 1852. « Nous avons fait un daguerréotype pour le cas où elle pourrait un jour être canonisée », dit le journal de la maison.

De son vivant, Philippine n'a pas rencontré de grands succès. Mais « dans son nouvel environnement elle se développa robuste et fidèle à ses origines, portant cependant des fruits dont le parfum était sans nul doute américain... Elle a tracé le chemin qui a mené des milliers d'âmes au Christ. Elle a ouvert les grandes voies de la culture aux

USA, au Canada et en Amérique latine », reconnaît Sœur Louise Callan, sa biographe américaine. Elle fut canonisée à Rome le 3 juillet 1988.



L'arrivée chez les Potowatomis, dessin de S^r Catherine Blood, rscj, vers 1940.

La collecte de témoignages oraux de sœurs missionnaires de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur : l'internationalité à l'honneur

M^{me} Sarah Elbisser
Responsable du patrimoine à la Maison-Mère de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, Angers
Administrateur AAEF

I. Pourquoi une collecte ?

Initié fin 2010, quelques mois après ma prise de fonctions en tant qu'archiviste à la Maison-Mère de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur à Angers, ce projet de collecte a répondu à plusieurs objectifs. Il s'est greffé sur la collecte menée par ma collègue Sibylle Gardelle, archiviste de la province de France auprès de sœurs éducatrices françaises.

A. Une longue tradition missionnaire

La congrégation étant présente dans 70 pays et la Maison-Mère accueillant une communauté internationale (15 sœurs de 12 nationalités actuellement), j'ai décidé d'axer la collecte sur la dimension internationale, et plus particulièrement sur l'expérience missionnaire de sœurs d'Angers et d'ailleurs. La congrégation bénéficie en effet depuis le milieu du XIX^e siècle d'une tradition missionnaire, en particulier de la part des centaines de sœurs irlandaises envoyées dans des contrées lointaines et parfois peu connues. Dès 1842, un groupe de jeunes sœurs est parti fonder la première maison aux États-Unis, à Louisville dans le Kentucky. Ont suivi des fondations en Afrique, en Asie, en Amérique latine, et jusqu'en Océanie avec la fondation d'une maison en Australie, à Melbourne, en 1863. Du vivant de la fondatrice, sainte Marie-Euphrasie Pelletier (1796-1868), un chiffre résume cette expansion internationale : en 1868, 110 maisons sont en activité dans le monde entier. Par la suite, ce dévelop-

pement international s'est accru. Il m'a ainsi semblé important d'interroger les missionnaires en activité depuis une cinquantaine d'années, pour constituer un fonds documentaire audio. Fonds qui rejoindrait les archives et compléterait de surcroît les documents papier.

B. Les archives orales, un support historique précieux

À titre personnel, ce projet m'a d'emblée intéressée. J'avais été, au cours de mes études en archivistique à l'université d'Angers, sensibilisée à ce que l'on nomme les archives orales grâce à une séance avec la personne responsable de ce fonds aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Je gardais un bon souvenir de ses

explications et des quelques extraits de témoignages d'anciens Poilus de la Première Guerre mondiale entendus lors de cette rencontre. On associe en général les archives aux documents papier, mais les archives audio sont un support vivant.

Dans le cas d'un témoignage individuel, c'est la captation unique d'un récit personnel et un moment privilégié, pour l'archiviste, de se confronter au parcours d'une personne restituant avec ses propres mots le chemin parcouru.

Un témoignage individuel, c'est la captation unique d'un récit personnel et un moment privilégié, pour l'archiviste, de se confronter au parcours d'une personne restituant avec ses propres mots le chemin parcouru



Enregistreur numérique utilisé pour la collecte des témoignages oraux. Cliché Archives des Sœurs de Notre-Dame de Charité et du Bon Pasteur à Angers¹.

II. Le déroulement de la collecte

A. Matériel et guide d'entretien

La collecte s'est déroulée en plusieurs temps. Concrètement, il s'agissait d'organiser des entretiens individuels enregistrés. Je n'avais au début pas le matériel nécessaire, et ai eu la possibilité d'emprunter l'enregistreur numérique des Archives départementales. Par la suite, la congrégation a décidé d'acquérir un enregistreur, très facile d'utilisation, afin d'en avoir un à disposition. La collecte allant se poursuivre au gré des opportunités, il était important d'avoir un appareil à portée de main. N'ayant auparavant jamais eu l'occasion de mener une collecte ou tout simplement de me trouver face à une sœur partageant son expérience, j'ai également pu bénéficier des conseils avisés et de l'expérience de la responsable des archives orales des Archives départementales. Elle m'a notamment fourni de précieux conseils quant au déroulement pratique des entretiens (longueur, possibilité de l'interrompre quelques instants si nécessaire, type de questions à poser, etc.) et à l'élaboration d'un guide d'entretien. Tâche pour laquelle elle m'a communiqué un modèle.

L'élaboration du guide d'entretien², non communiqué au témoin avant enregistrement pour que ses réponses soient spontanées, a été une étape importante. Il permet à l'archiviste de structurer l'entretien à venir, d'organiser les questions tout en sachant que d'autres viennent en général s'ajouter en fonction du récit du témoin. Il représente un support écrit fort utile.

B. Des participantes en grande majorité irlandaises

Le choix des témoins a été évidemment tout aussi important. La collecte étant axée sur l'expérience missionnaire des sœurs, mon choix s'est d'abord porté sur quelques sœurs de la communauté internationale de la Maison-Mère et des sœurs françaises présentes dans les communautés en France. Ainsi, j'ai enregistré deux sœurs françaises missionnaires en Algérie entre les années 1950 et 1970 et une autre ayant longtemps vécu au Sénégal. Mais la majorité des témoins étaient irlandaises, comme la plupart des

missionnaires du Bon Pasteur depuis les origines. Grâce à la sœur coordinatrice de la Maison-Mère, originaire d'Irlande, j'ai donc pu enregistrer le vécu de dix missionnaires irlandaises. Les pays de mission des témoins, très divers, sont localisés principalement en Asie et Afrique : Soudan, Kenya, Éthiopie, Égypte, La Réunion, Île Maurice, Madagascar, Birmanie, Inde, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam. Quatorze missionnaires ont été enregistrées à ce jour. Deux d'entre elles poursuivent d'ailleurs toujours leur mission à l'étranger. Toutes sont parties très peu de temps après leur profession pour des destinations lointaines, pensant ne jamais revenir ni en France ni en Irlande. Confrontées à un climat souvent difficile, elles ont travaillé auprès de jeunes en difficulté mais aussi d'orphelins, et ont appris la langue du pays pour être au plus proche de

la population. J'ai profité du séjour temporaire des sœurs à la Maison-Mère pour enregistrer leur expérience. Toutes se sont prêtées à cet exercice de bonne grâce, se sont montrées loquaces et ont pris plaisir à ce retour dans leur passé, malgré, pour certaines, quelques réticences initiales. Ce n'était pas tant le fait de raconter leur vie à une personne qu'elle ne connaissait pas, laïque de

surcroît, que d'être enregistrées par un appareil. Machine qui a été vite oubliée une fois qu'elles ont été lancées dans le vif du récit. Nombre d'entre elles ont été en outre rassurées d'apprendre que, s'agissant d'un fichier numérique, il est tout à fait possible de supprimer un ou plusieurs passage(s), voire d'arrêter l'enregistrement pour le reprendre plus tard. La longueur des entretiens est variable, mais étant donné la riche expérience de la plupart des témoins, nombre d'entre eux ont duré plus d'une heure. Le « record » est à ce jour d'1 heure 40 minutes, alors que la responsable des archives orales aux Archives départementales m'avait conseillé, pour ne pas les fatiguer, de ne pas dépasser une heure d'entretien. Chaque entretien s'est terminé par la signature d'un contrat de communication. Ce document confirme que le témoin accepte de confier son témoignage à l'archiviste et protège le contenu enregistré tout en règlementant sa communication. Le témoin a été ainsi libre d'autoriser une consultation immédiate ou de demander à ce que son témoignage ne soit communiqué à un tiers que sur sa permission spécifique.



¹ Toutes les illustrations présentes dans l'article proviennent des Archives des Sœurs de Notre-Dame de Charité et du Bon Pasteur à Angers.

² Un exemple est disponible dans l'espace adhérent du site internet de l'AAEF.

III. L'exploitation de la collecte

A. Les inventaires chrono-thématiques

Pour des raisons de temps et d'intérêt, j'ai d'emblée choisi de rédiger des inventaires chrono-thématiques plutôt que de transcrire chaque entretien. Ramenés à l'écrit, ces témoignages oraux auraient perdu une partie de leur intérêt et de leur valeur historique. Cet inventaire permet de se retrouver à l'intérieur de chaque récit, et est somme toute assez semblable à ceux rédigés pour des archives papier. Il comprend une brève présentation biographique du témoin, spécifie les conditions de communication de l'entretien puis décrit plus ou moins dans le détail les sujets abordés par le témoin selon le séquençage. Voici un extrait de l'un des inventaires rédigés à partir d'un entretien :

Déroulement	Sujets abordés
00 : 00 : 00	Présentation de la date, du lieu, de l'enquêtée et des enquêteurs
00 : 00 : 35	Environnement familial
00 : 01 : 15	Entrée au Bon Pasteur et motifs de son choix de cette congrégation
00 : 04 : 20	Anecdotes sur son noviciat
00 : 06 : 37	Choix premier de s'orienter vers la vie contemplative, impossible pour elle à l'époque de son entrée
00 : 06 : 51	Formation reçue à Marseille pour être missionnaire
00 : 07 : 37	Formation à Loos-lez-Lille
00 : 08 : 07	Annonce de son premier départ en mission
00 : 09 : 05	Choix d'être missionnaire : son expérience des pauvres dans la rue Saint-Nicolas à Angers
00 : 10 : 54	Rythme des journées lors de son juniorat
00 : 12 : 20	Vie de missionnaire en Algérie avant et au moment de l'indépendance : sa vie auprès des jeunes et le départ des Pieds-noirs
00 : 13 : 40	Accueil de musulmanes après l'indépendance : anecdotes sur celles de père algérien et de mère française
00 : 18 : 56	Climat à Alger avant l'indépendance
00 : 19 : 50	Déroulement des classes et activités avec les jeunes accueillies au Bon Pasteur



B. La mise en lumière de parcours individuels riches

Commencée début 2011, cette collecte se poursuit encore aujourd'hui en fonction de la venue d'anciennes sœurs missionnaires à la Maison-Mère à Angers. C'est un travail extrêmement riche qui m'a beaucoup apporté et aidé à me familiariser à la fois avec la congrégation et le parcours d'une religieuse (le guide d'entretien couvrant l'ensemble de son itinéraire depuis sa vocation jusqu'à sa mission actuelle). Le début de la collecte quelques mois après mon arrivée a facilité ma formation sur la congrégation et son histoire, et m'a permis de rencontrer des sœurs aux itinéraires impressionnants. Je garde par exemple un souvenir marquant du récit des sœurs parties en Algérie et qui ont connu les événements de la guerre d'indépendance, ou de la relation des longs et éprouvants voyages en mer il y a 50 ans. À l'échelle individuelle, ce projet contribue aussi à sortir de l'ombre des itinéraires personnels et à les rendre vivants. Parmi l'ensemble des témoins, deux étaient revenues sur leurs parcours dans un ouvrage anglophone paru en 2011³ et une seule sœur avait, à la demande sa famille, pris le temps de rédiger une notice retraçant son parcours. Mais aucune ne l'avait raconté de vive voix à des fins de conservation. Le fait de conserver à présent les récits de vie de 14 religieuses missionnaire est précieux pour l'histoire du Bon Pasteur dans le monde et l'évolution de sa mission. Sans oublier l'exotisme du sujet qui m'a fait voyager l'espace de quelques heures en Inde, au Sri Lanka ou en Birmanie !

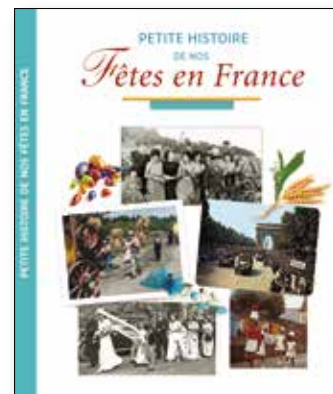
C'est un travail extrêmement riche qui m'a beaucoup apporté et aidé à me familiariser à la fois avec la congrégation et le parcours d'une religieuse

³ Aidan et Brendan CLERKIN (éditeurs), *A Road Less Travelled. Tales of Irish Missionaries*, Open Air, 2011.



Aux questions qui préoccupent un historien ou un généalogiste : « Où peut-on chercher les documents liés à telle paroisse ? Où puis-je trouver les dispenses de mariage de mes ancêtres ? », la réponse est dans les archives diocésaines du ou des diocèses auxquels a appartenu la paroisse et les archives départementales du département où se trouve(nt) ce ou ces évêchés. La connaissance des modifications des contours géographiques des évêchés est donc capitale. La parution de ce guide en 2017 est aussi un clin d'œil à un double anniversaire : en 1317, une réforme majeure des diocèses dessine une carte qui subsiste, à quelques retouches près, jusqu'à la Révolution ; en 1817, un nouveau concordat remplace celui de Bonaparte de 1801 et fixe la géographie ecclésiastique encore en vigueur aujourd'hui. Par Jean-Paul Duquesnoy. 96 pages brochées deux couleurs, 200 cartes, 15 €

Du même éditeur : *Retracer le parcours d'un religieux* (80 p. 2 couleurs, 10 €), *Reconnaître photos et cartes postales anciennes* (96 p. quadri, 12 €), *Actes, contrats et dispenses de mariage* (96 p. 12 €), *Petite histoire de nos fêtes en France* (128 p. grand format relié quadri, 14,90 €)



BON DE COMMANDE

à retourner à Archives & Culture, 26 bis rue Paul-Barruel, 75015 Paris (ou via www.archivesetculture.org)

Organisme/ M. ou Mme :

Adresse

Code postal Ville

commande les ouvrages suivants :

Titres	Quantités	Prix unitaire	Total
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
Participation aux frais de port :			+ 3,50 €
		Total général	

Règlement par chèque à joindre pour les particuliers. Pour les organismes ou associations, la facture à régler sera jointe au colis. Colissimo dans les 48 h. Date et signature ou cachet :

Les archives sonores du diocèse de Quimper

M. Yann Celton

Bibliothécaire du diocèse de Quimper et Léon

Administrateur de l'Association des Bibliothèques chrétiennes de France



Yann Celton. Entretien avec M. Jestin, 2 septembre 2014. Cliché Marie Colin.

À son arrivée en 2008 à la tête du diocèse de Quimper, M^{gr} Le Vert avait souhaité que les prêtres âgés rédigent leurs parcours, leur expérience. Encore

nombreux, le temps semblait propice, en effet, à un tel collectage. Bientôt la situation serait toute autre et les derniers vestiges de la civilisation paroissiale bretonne tomberaient dans l'oubli. La demande de l'évêque ne rencontra qu'un succès mitigé : un seul témoignage écrit est alors déposé. L'idée de sauver ce patrimoine des souvenirs réapparaît quelques années plus tard, sous une autre forme. Si les intéressés ne se montraient guère entreprenants, il fallait venir les solliciter, sous une forme moins contraignante et plus fluide, l'archive sonore. Pour cela, le bibliothécaire et l'archiviste diocésain ont dû signer un avenant à leur contrat de travail, précisant qu'ils renonçaient à la propriété morale de l'œuvre ainsi constituée. De leur côté, les personnes interrogées sont invitées, à leur tour, à signer après l'entretien une fiche de communicabilité autorisant « l'Association diocésaine à conserver ces entretiens et à les mettre en consultation au profit des chercheurs... et à céder sans limitation de durée l'intégralité des droits d'auteur sur ces enregistrements en cas d'exploitation scientifique ou à caractère non lucratif. » L'interviewé choisit alors une consultation libre et immédiate ou non. Dans ce deuxième cas de figure, il délègue au chancelier ou à l'archiviste le pouvoir d'accorder l'autorisation de consultation, ou il fixe un délai de 10 ou 20 ans. Un article dans le bulletin diocésain avait expliqué la démarche et une possible visite, la journaliste résumant en une formule l'objectif : « réaliser une synthèse d'une cinquantaine d'enregistrements pour les archives diocésaines et donner un aperçu de l'Église du Finistère des années cinquante jusqu'aux années quatre-vingt¹ ». Cette pratique a débuté en 2013 et aujourd'hui ce sont 25 entretiens qui ont été réalisés, d'une durée d'une heure à une heure trente. Toutes les personnes interrogées ont accepté une communication immédiate aux cher-

cheurs. Techniquement, l'enregistrement se fait avec un appareil Zoom H2 au format Wav (recommandé pour la conservation des fichiers). L'enregistreur est doublé par un simple smartphone placé en mode avion : cette option garantit un enregistrement de secours au format MP3 et sans interruption. Une fois terminé, l'enregistrement est découpé au début et à la fin afin d'éviter toute scorie, le fichier nommé, le tout conservé sur un serveur d'archivage. Une indexation est alors réalisée : l'écouter note sur un fichier word le minutage et les thèmes abordés. La méthode, très simple, permet de constituer un index facile à utiliser et couvrant en transversalité tous les enregistrements réalisés. Pour le questionneur, la démarche de l'entretien n'est pas naturellement chose aisée. Il faut savoir s'extraire de la précipitation du quotidien pour se plonger dans le temps long et lent.

L'entretien occupe souvent une demi-journée : compter le déplacement sur place, parfois le repas, l'entretien proprement dit qui dure une heure, une heure et demie (ensuite généralement le questionnaire se fatigue), puis le retour et l'archivage du fichier avant son indexation ultérieure. « Moi, je n'ai rien de spécial à dire ! » est en général la première réaction des personnes sollicitées. Peut-être, mais l'accumulation de témoignages permet de dresser le paysage d'une époque. Passée une première hésitation, les personnes interrogées sont souvent heureuses de pouvoir se confier et de laisser de cette façon leur parcours de vie. Il est utile d'indiquer d'emblée au questionnaire que cet enregistrement n'est pas destiné à la radio : il faut savoir aussi mettre à l'aise et accepter les silences et les hésitations, les visiteurs imprévus ou les bruits parasites. Un premier écueil est de vouloir visiter les personnes les plus âgées ; en réalité le résultat obtenu est souvent plus construit avec une personne plus jeune, entre 70 et 80 ans : les souvenirs plus précis, les noms de personnes se dérobent moins. Plusieurs documents² de référence ont été publiés ces dernières années, expliquant la méthode de la

¹ Marie COLIN, « Des paroles de prêtres, pour ne pas oublier », *Église en Finistère*, n° 222, 29/01/2015, p. 20-21.

² Comme par exemple Vincent MILLIOT, « L'enquête orale » in Alain CROIX, *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, 1990 ou Florence DESCAMPS, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005. En particulier le chapitre V : « Vers la constitution d'un fonds d'archives orales ».

collecte orale. On consultera avec profit l'article en ligne de Florence Descamps³ dans *In situ*, « Mémoire religieuse, patrimoine immatériel du religieux. Pour la constitution d'archives orales de la foi catholique au XX^e siècle », qui ouvre de nombreuses pistes de questionnement sur le domaine religieux. Ici, l'entretien s'appuie sur la fiche biographique du prêtre. La conversation se déroule habituellement en trois temps : la jeunesse, le séminaire, la vie de prêtre. Le tout sous la forme de l'entretien semi-directif ; il s'agit d'ouvrir les grands chapitres de vie puis de laisser parler. « Dans votre jeunesse, comment était la vie religieuse ? » Sont évoqués la présence de l'Église dans la paroisse, le rythme des offices, les œuvres et sa présence des patronages ; occasion ici également de systématiquement évoquer une figure du passé qui a marqué la personne interrogée. Un prêtre charismatique, un missionnaire de passage ont pesé sur la vie du futur séminariste. L'opportunité est donnée ici d'évoquer ces figures, de donner chair à ce qui est très souvent réduit à une fiche signalétique. Un ancien vicaire général se souvient de son passage à l'école communale, et indique : « Il y avait un prêtre qu'on surnommait Bouboule, il était recteur d'une paroisse créée très récemment, après 1930. Il était énorme car il était un ancien gazé de 14-18, comme une barrique, et nous étions méchants, nous les enfants... Il était fils d'une institutrice publique de Brest, mais il croyait aux enfants, il ne faisait pas de tri (j'en ai connu qui faisait le tri entre ceux de l'école du diable et les autres). Il nous faisait le caté tous les jeudis matin, au moins pendant une heure ; mais ce n'était pas ce qu'on apprenait par cœur, des résumés de théologie dogmatique absurdes et incompréhensibles ou de question-réponse. Il nous avait donné à chacun un petit carnet. À chaque leçon il nous dictait et nous faisait écrire sur la page de gauche, en expliquant en dictant les passages d'Évangile ; et sur la page de droite il nous faisait dessiner une scène, l'événement raconté par le récit... Il avait ce charisme-là et ne voulait pas enfermer le Mystère de l'Église dans des mots compliqués, que personne ne comprend plus d'ailleurs⁴... ».

Le passage au séminaire permet aussi de faire revivre quelques figures de professeurs, la pédagogie et la vie quotidienne. Les témoignages se recoupent, ne se contredisent que rarement.

³ Florence DESCAMPS, « Mémoire religieuse, patrimoine immatériel du religieux. Pour la constitution d'archives orales de la foi catholique au XX^e siècle », *In Situ* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 23 février 2017 (<http://insitu.revues.org/4565>).

⁴ Yann CELTON, entretien avec le P. André Gourmelen, Concarneau, 19 décembre 2013.

Certains noms ont ainsi marqué des générations de prêtres. Ensuite, la vie en paroisse le plus souvent, ou parfois comme prêtre enseignant ou à l'étranger au titre de *fidei donum*. Le temps long de l'histoire de l'Église se conjugue avec la vie quotidienne du curé de paroisse. La période de Vatican II reste toujours un moment fort. « Comment avez-vous vécu Vatican II ? » Les époques plus proches sont souvent plus difficiles à évoquer : au déclin constaté de la vie religieuse s'associe le repli et la retraite après une vie souvent bien remplie. Le temps de question peut aussi être plus long : dans ce cas il faut revenir deux ou trois fois, revoir un ancien vicaire général, un économe diocésain qui a beaucoup vu et beaucoup à dire. Ses réponses peuvent aussi éclairer le classement d'un fonds d'archives. Mais ici l'historien prend le pas sur l'archiviste. Parfois l'entretien s'étoffe de documents iconographiques qu'il est utile de pouvoir photographier sur place. Le P. Michel Scouarnec, connu pour ses nombreux cantiques qu'il écrit avec Jo Akepsimas, raconte la genèse d'un de ses textes les plus connus : « On a fait un concours pour remplacer l'Absoute par le dernier À Dieu... il faut faire une hymne, on fait un concours. La nuit j'ai une image choc, je vous montre l'image, pour vous montrer comment les choses sont inspirées parfois. Regardez cette photo : c'est mon père, avec ses sabots en bois, sur le seuil de sa maison. Quand j'arrive à la maison, je le vois comme ça, heureux : le fiston arrive. *Sur le seuil de sa maison notre Père t'attend...* Je me lève et j'écris six strophes. »

Par effet d'attraction, d'autres enregistrements se sont par la suite agrégés, outre ces entretiens réalisés dans le cadre strictement diocésain : un universitaire nous a confié des cassettes qu'il avait chez lui, nous demandant de les numériser pour les conserver : une conférence religieuse à Brest en 1991 sur *Centesimus Annus*, ou M^{gr} Gourvès, ancien évêque de Vannes, livrant ses souvenirs dans un cadre associatif en 2014 ; sans compter les émissions de fond diffusées par RCF sur lesquelles il importe aussi d'être vigilant ou certains disques commerciaux réalisés à l'occasion d'un événement religieux ou d'une conférence importante. Les archives sonores représentent ainsi un patrimoine fragile mais essentiel, qu'il importe aujourd'hui de développer et de conserver.



Photo du père du P. Michel Scouarnec. Entretien avec Yann Celton. Cliché Bibliothèque diocésaine de Quimper et Léon.

Le CNAEF reçoit le prix « Bertrand Gille »

M^{me} Cécile Delaunay

Responsable du Centre national des archives de l'Église de France

Le prix « Bertrand Gille » de la Société des amis des archives de France (SAAF) a été remis au Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF) le samedi 18 mars 2017 à la Chambre des notaires de Paris. Ce prix est destiné à récompenser une personne morale ayant œuvré pour la préservation de ses archives.

M^{gr} Maurice de Germigny, évêque émérite de Blois, a représenté la Conférence des évêques de France (CEF) à la remise du prix, en tant que référent pour les archives. Étaient également présents : M^{me} Élisabeth Verry, directeur des Archives départementales de Maine-et-Loire et conseillère scientifique du CNAEF, ainsi que MM. Valentin Favrie et David Gaultier, archivistes au CNAEF.

Le Centre national des archives de l'Église de France a été fondé en 1973, à l'initiative de M^{gr} Charles Molette et

avec le soutien de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF). En 1982, il devient le service d'archives du secrétariat de l'Épiscopat, puis de la CEF. Sa mission première est de collecter, classer, conserver et communiquer les fonds de la CEF. Il reçoit en outre en don ou en dépôt des fonds d'archives intéressant l'histoire contemporaine de l'Église en France, et provenant de structures ecclésiales extérieures à la CEF ainsi que de structures centrales des mouvements de laïcs reconnus par l'Église. Il ne conserve pas de fonds d'archives de diocèses, ni de congrégations religieuses. Il possède également des fonds

documentaires importants constitués à l'appui des fonds d'archives. Le CNAEF peut en outre intervenir en conseil auprès de toutes les structures d'Église.



Médaille associée au prix, 2017. Cliché CNAEF.

Le diocèse de Saint-Flour fête ses 700 ans

Dans le cadre du 7^e centenaire de la création du diocèse de Saint-Flour par le Pape Jean XXII, plusieurs manifestations culturelles et culturelles couvrent l'ensemble de cette année jubilaire, notamment un colloque universitaire, les 15 et 16 juin 2017, sur « Les nouveaux territoires diocésains, de l'époque médiévale à nos jours ».

Vous trouverez, sur le site de l'AAEF (www.aaef.fr), l'agenda de l'ensemble des manifestations, les dépliants concernant le colloque universitaire et le cycle de conférences qui seront données d'avril à novembre 2017 à Saint-Flour et à Aurillac, enfin des informations pratiques pour participer à ces divers événements.

Informations également sur :
www.diocese15.fr/jubile-1317-2017



Nomination de référents provinciaux de l'Association des archivistes de l'Église de France

M. Gilles Bouis
Président de l'AAEF



Découpage des provinces ecclésiastiques pour les référents provinciaux AAEF, d'après la carte de France des provinces ecclésiastiques de 2002. Cliché Wikimedia commons (modifié).

Depuis de nombreuses années, notre bulletin rend compte des différentes rencontres provinciales d'archivistes. Régulières dans quelques régions de France, ces initiatives sont malheureusement inexistantes dans d'autres parties du territoire métropolitain. Pour corriger ce déséquilibre et mieux connaître les besoins des archivistes, le Conseil d'administration a donc souhaité promouvoir la coopération entre collègues d'une même région, en nommant deux référents par province ecclésiastique. Ce binôme d'archivistes a pour mission d'organiser, chaque année, une journée de travail et d'échanges avec les archivistes responsables d'un fonds d'archives ecclésiastiques.

Le cadre choisi reprend le découpage des 15 provinces ecclésiastiques défini par la Conférence des évêques de France lors de la réforme territoriale de 2002. Une seule modification notable a été apportée en créant, dans le nord-est de la France, une entité « Metz, Strasbourg et Nancy-Toul » pour des raisons de commodité. D'autre part, dans la grande majorité des cas, chaque binôme est constitué d'un archiviste religieux (congrégation, monastère, institut) et d'un archiviste diocésain pour que les questions d'archivage abordées n'ignorent aucune problématique particulière. Enfin, soulignons que ces rencontres provinciales ont également pour objet une meilleure connaissance mutuelle destinée à

favoriser entraide et collaboration. Trop d'archivistes sont encore isolés et n'ont aucun contact avec d'autres collègues qui leur sont pourtant proches sur le plan géographique. Ainsi, ces rencontres permettront, à terme, de créer des liens humains et professionnels pour un meilleur travail dans chacun de nos fonds.

Que les 30 archivistes référents qui ont accepté cette mission au sein de l'Association des archivistes de l'Église de France soient donc chaleureusement remerciés.

À compter du 31 mars 2017, sont nommés comme référents provinciaux :

Province de Besançon (sauf le diocèse de Nancy-Toul rattaché à Metz et Strasbourg)

M^{me} Marylise Barbier-Forster - *Titulaire*
(Diocèse de Besançon)

S^r Christiane-Marie Decombe - *Suppléante*
(Sœurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret, Besançon)

Province de Bordeaux

Poste vacant

Fr. Théophile-Marie Benoist - *Suppléant*
(Abbaye Notre-Dame de Maylis)

Province de Clermont

M^{me} Pascale Moulrier - *Titulaire*
(Diocèse de Saint-Flour)

S^r Nadia Boudon-Lashermes - *Suppléante*
(Institut des Sœurs de Saint Joseph, Clermont-Ferrand)

Province de Dijon

M^{me} Martine Chauneau-Bouillot - *Titulaire*
(Diocèse de Dijon)

Fr. Damase Duvillier - *Suppléant*
(Abbaye Sainte-Marie de la Pierre qui Vire)

Provinces de Lille et Reims

M. Aurélien André - *Titulaire*
(Diocèse d'Amiens)

M^{me} Audrey Cassan - *Suppléante*
(Diocèse d'Arras)

Province de Lyon

M^{me} Frédérique Corporon - *Titulaire*
(Diocèse de Grenoble-Vienne)

M^{me} Magali Devif - *Suppléante*
(Frères des Écoles chrétiennes, Lyon)

Province de Marseille

S^r Claudine Pèzeron - *Titulaire*
(Diocèse d'Aix et Arles)

S^r Gwendoline-Marie - *Suppléante*
(Monastère de la Visitation, Tarascon)

Metz, Strasbourg et Nancy-Toul

S^r Marylène Zwiller - *Titulaire*
(Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, Strasbourg)

S^r Bernadette Schindler - *Suppléante*
(Petites sœurs franciscaines de Thal)

Province de Toulouse

M^{me} Pascale Leroy-Castillo - *Titulaire*
(Diocèse de Tarbes et Lourdes)

M. Henri Lample - *Suppléant*
(Notre-Dame de Compassion, Toulouse)

Province de Montpellier

M^{me} Martine Reboul - *Titulaire*
(Diocèse de Nîmes)

S^r Marie-France Gautier - *Suppléante*
(Sœurs de Saint-François d'Assise, Montpellier)

Province de Paris

M^{me} Barbara Baudry - *Titulaire*
(Compagnie de Jésus, Vanves)

M. Loïc Barjou - *Suppléant*
(Diocèse de Nanterre)

Province de Poitiers

M. David Richard - *Titulaire*
(Diocèse d'Angoulême)

S^r Stéphanie Foissard / M^{me} Ellene Baviera - *Suppléantes*
(Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire, Prailles)

Province de Rennes

M^{me} Kristell Loussouarn - *Titulaire*
(Diocèse de Quimper et Léon)

M^{me} Sybille Gardelle - *Suppléante*
(Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, Angers)

Province de Rouen

M^{me} Catherine Barbé - *Titulaire*
(Diocèse de Rouen)

S^r Reine-Claude Benard - *Suppléante*
(Miséricorde de Sées)

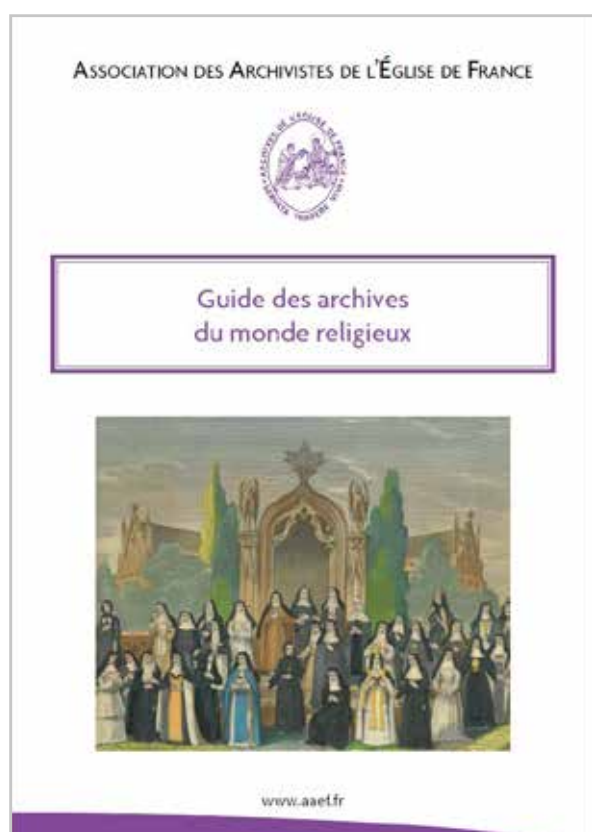
Province de Tours

M. Jean-Christophe Hanss - *Titulaire*
(Diocèse de Chartres)

S^r Dominique Régli - *Suppléante*
(Dominicaines de la Présentation de Tours)

Guide des archives du monde religieux

M. Gilles Bouis
Président de l'AAEF



L'Association des archivistes de l'Église de France est heureuse de vous proposer ce **Guide des archives du monde religieux**. Il s'adresse à toute personne responsable d'un fonds d'archives au sein d'un institut ou d'une communauté religieuse, voire à l'ensemble de ses membres, puisque la tâche d'organiser et de classer ses propres archives incombe à chacun.

Or, la diversité du monde religieux est telle qu'il est impossible de proposer un répertoire général présentant des solutions archivistiques applicables indistinctement à tous les instituts, monastères, sociétés de vie apostolique et associations qui le composent. À partir de ce constat, en nous appuyant à la fois sur le droit canon, le droit civil et les normes internationales des archives, sans oublier notre propre expérience en la matière, nous avons préféré **établir des recommandations et proposer des outils pratiques d'archivage** en laissant à chacun la possibilité de les adapter à sa situation. Accessible à tous, ce guide a pour ambition d'être un **vademecum des bonnes pratiques archivistiques**.

Souhaitons donc qu'il aidera à mettre en valeur vos archives pour transmettre l'histoire et la tradition vivante des communautés religieuses et, ainsi, témoigner de la diversité des charismes et des engagements au service de l'Église.

Dates à retenir

Journées d'études de l'AAEF

25 et 26 octobre 2017

Conférence des évêques de France – 58, avenue de Breteuil 75007 Paris

« Les vocations : appel de Dieu, discernement de l'Église, choix des Hommes »

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques

13 et 14 mars 2018

Petites Sœurs de l'Assomption – 57, rue Violet 75015 Paris

L' Association

L' AAEF est une association loi 1901, fondée le 19 septembre 1973 qui a pour vocation de regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et autres organismes d'Église.

Son objectif est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Église catholique en France et constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. L' Association veille à promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Nicolas TAFOIRY

Archevêché - 7, rue Française 89000 AUXERRE

secretariat-general@aaef.fr

www.aaef.fr

Cotisation-Abonnement 2017

Échéance-annuelle : 1^{er} trimestre

Pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

À partir de ce prix : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Tarif : 40 €

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

à envoyer au Secrétariat général :

Association des Archivistes de l'Église de France
Archevêché - 7, rue Française 89000 AUXERRE

Préciser au dos du chèque le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Archives de l'Église de France

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF)

ISSN 1143-5445

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 87 - 1^{er} semestre 2017

Dépôt légal : juin 2017

Numéro tiré à 500 exemplaires

Directeur de la publication :
Gilles BOUIS

Responsables de la rédaction :
Audrey CASSAN, Magali DEVIF

Comité de lecture :
Sarah ELBISSER, Jean-Michel POTIN

Graphisme, mise en page :
Hurrah Luna !
467, Grande Rue - 01120 Montluel

Impression :
Imprimerie Daniel FAURITE
Route de Tramoyes
Les Échets 01700 Miribel

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction des textes et des illustrations est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

